LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta — Depuis 1928

APFHQ — Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 18 No. 16 — Edmonton, mercredi le 27 juin 1984 — 24 pages — 0.50



Max Yalden fait ses adieux

Une soirée spéciale avait lieu à Edmonton récemment, soirée organisée par le bureau du Commissaire aux langues officielles, pour permettre à M. Max Yalden de faire ses adieux avant de quitter son poste. Plusieurs personnalités de la communauté francophone étaient présentes dont Mme Gamila Morcos, Doyen de la Faculté St-Jean, que l'on voit sur la photo avec M. Yalden et M. David Phillips, chef de Cabinet du Commissaire. M. Yalden a été nommé ambassadeur du Canada en Belgique. Il occupera son nouveau poste en septembre.

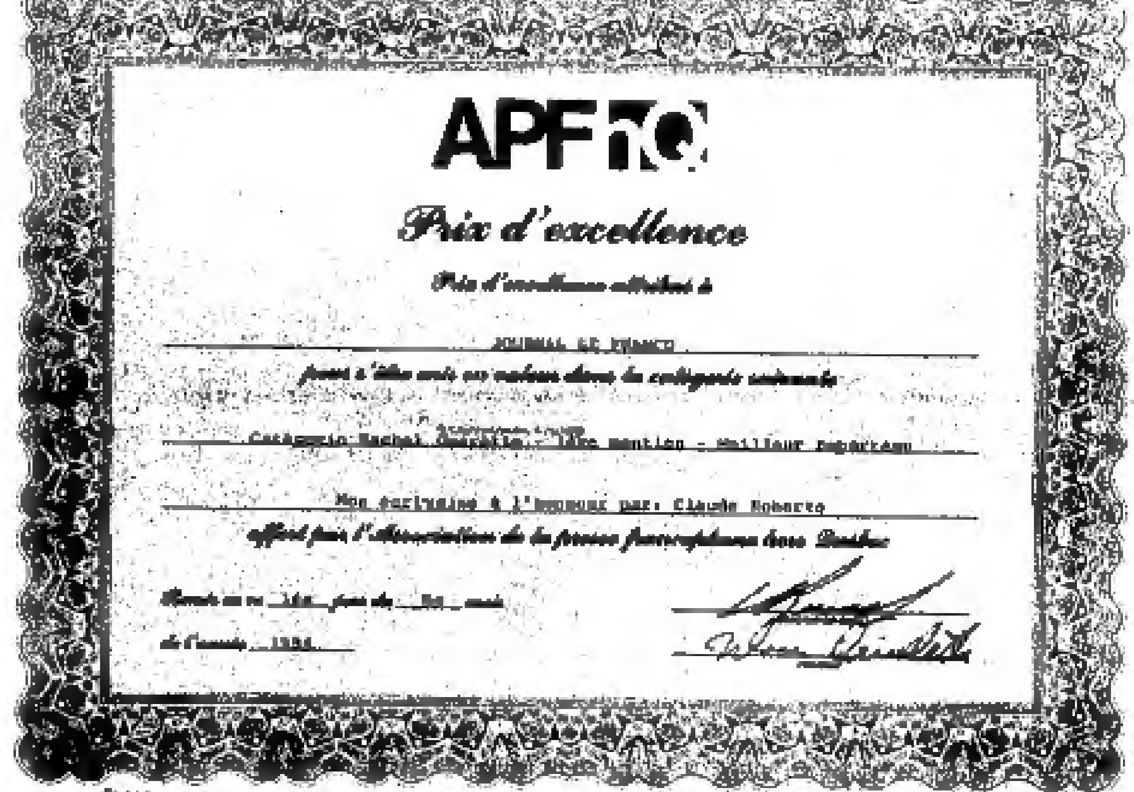
Le Franco remporte deux prix

Aux assises annuelles de l'Association de la Presse Francophone Hors Québec (APFHQ) qui avaient lieu au Mont Sainte-Marie, 80 kilomètres d'Ottawa, le 14 juin dernier, Le Franco s'est vu mériter deux prix d'excellence.

Un reportage de Claude Roberto, journaliste à la pige au Franco, intitulé "Nos écrivains à l'honneur", a reçu une première mention à titre de meilleur reportage. Cet article mettait à l'honneur nos écrivains bien de chez-nous, Dr. Roger Motut et Dr. Pierre Monod, et était publié dans l'édition du 20 avril 1983.

Un cahier spécial sur "La Librairie Le Carrefour" publié le 9 mars 1983 à l'occasion de l'ouverture officielle de la nouvelle librairie à l'angle de la 109e rue et la 85e avenue, s'est mérité la première mention pour la meilleure promotion. Ont collaboré à ce cahier: Paul Denis, Guy Lacombe, Lucie Rioux, France Levasseur - Ouimet et la directrice du Carrefour Claire Lafrenière.

La direction du Franco est fière de ce succès et tient à remercier les gagnants et les collaborateurs qui ont obtenu tant d'honneur pour notre journal.





Bilinguisme: Yalden devant le comité des langues officielles

Le Canada est encore loin des objectifs qu'il s'était fixés en matière linguistique, a rappelé le commissaire aux langues officielles, Max Yalden, qui comparaissait pour la dernière fois devant le comité des langues officielles du Sénat et des Communes.

Selon lui, nous en sommes toujours à la mise en place des systèmes permettant à la fonction publique d'agir de façon bilingue, "mais nous ne sommes pas encore sortis de la phase administrative et, au risque de me répéter, je crois que cela demeure un des grands achoppements pour nos démarches".

Selon le commissaire - qui doit quitter son poste en septembre pour devenir ambassadeur du Canada en Belgique - il faut maintenant "insuffler un peu de vie dans les règles et les systèmes afin d'améliorer l'offre réelle de services en français et en anglais"

De plus, M. Yalden estime qu'il faut travailler sur l'utilisation relative des deux langues au sein de la fonction publique fédérale et sur la pleine participation à la fonction publique des membres des collectivités anglophone et francophone.

Sur la question des services, M. Yalden croit que les institutions fédérales doivent faire plus pour garantir l'offre de services dans les deux langues et qu'il est devenu inacceptable que les institutions se retranchent derrière le

Voir YALDEN en page 2



Gagnant du concours littéraire de l'A.E.B.A.

Bernard Gobell, gagnant du concours littéraire de l'Association des Educateurs bilingues de l'Alberta (A.E.B.A.). Il s'est mérité le premier prix dans la catégorie dissertation/discours, 12e année, et une bourse de 500$ du Fonds commémoratif Jean Patoine. Bernard a été l'élève de Denise Moulun de l'école J.H. Picard. Le texte de sa dissertation a été publié la semaine dernière (20 juin) mais la photo ne nous était pas parvenue à temps. C'est pourquoi nous la publions cette semaine tout en lui offrant nos félicitations pour cet honneur bien mérité.

Financement de l'affaire Macdonald en vertu du programme de contestation judiciaire

Montréal -- L'honorable Serge Joyal, secrétaire d'État du Canada, a annoncé qu'une somme de 37 500$ sera versée à M. Duncan Macdonald pour couvrir la permission d'en appeler devant la Cour suprême du Canada pour contester la validité d'une assignation unilingue délivrée par la Ville de Montréal pour une infraction au règlement de la circulation.

M. Macdonald allègue que l'usage de la seule langue française dans ce document le prive des droits qui lui sont reconnus par l'article 133 de la Loi constitutionnelle de 1867. Débouté en première instance, il n'a pu obtenir de la Cour d'appel du Québec l'autorisation d'interjeter appel. Il présente par la suite une requête pour obtenir la permission d'en appeler devant la Cour suprême du Canada.

En vertu de son Programme de contestation judiciaire, le Secrétariat d'État peut offrir de l'aide financière pour contester les lois provinciales et fédérales qui limiteraient la portée des droits linguistiques.

"Vu l'importance de la cause pour la minorité anglophone du Québec et ses conséquences pour les communautés francophones de certaines autres régions du pays, a déclaré M. Joyal, ce financement servira, à titre exceptionnel et distinct, à défrayer des dépenses encourues pour cette étape de la procédure seulement, sans considérer les frais de l'appel ultérieur devant la Cour suprême quant au bien-fondé de la cause."

La requête de M. Macdonald a soulevé des questions difficiles. Il a dû faire renverser une décision antérieure qui stipulait que la permission d'en appeler devant une cour d'appel provinciale de la décision rendue en première instance avait été refusée.

Rendez-vous au Québec

Québec - Le Secrétariat permanent des peuples francophones (S.P.P.F.) invite les groupes de francophones qui seront de passage cet été à Québec à se rendre en ses locaux à l'occasion de la programmation spéciale qu'il présente à l'intention des communautés francophones d'Amérique dans le cadre des activités commémoratives de la fondation de la Nouvelle-France par Jacques Cartier.

En effet, le S.P.P.F., au cours de l'été 1984, vise à faire de ses locaux un lieu consacré à la francophonie en Amérique du Nord en devenant un centre d'information et de diffusion sur les francophones d'Amérique ainsi qu'un lieu d'accueil de ces derniers.

Dans le cadre d'un accord avec le commissariat général aux célébrations 1534 - 1984, le S.P.P.F. tiendra un grand nombre d'activités à caractère culturel. Ses locaux recevront plusieurs expositions et des artistes francophones notamment Hadley Castille et ses musiciens de la Louisiane, Kenneth et Johnny d'Acadie, Folle Avoine du Manitoba et François Viau de l'Ontario se produiront sur les diverses scènes de la ville de Québec.

Pour les groupes intéressés à venir au S.P.P.F. pendant l'été 1984, prière de contacter M. Luc Gosselin, chargé de projet au Secrétariat 129, Côte de la Montagne, Québec, G1K 4E6 au numéro de téléphone: (418) 692-6177.

YALDEN suite de la page 1

fait que les minorités n'insistent pas toujours pour être servies dans leur langue.

D'autre part, les minorités doivent quand même manifester un intérêt à être servies dans leur langue et être prêtes à faire du bruit là où on les prive de ces services, affirme le commissaire.

Quant à la langue de travail, M. Yalden se dit toujours surpris que les francophones ne se sentent pas plus malheureux de la place qui est faite au français dans les institutions fédérales.

Selon lui, même si seulement un francophone sur quatre s'en plaint, le faculté de choisir sa langue de travail "demeura bien souvent théorique" et il faudra s'attaquer à changer les mentalités et les usages au sein de la fonction publique.

Les propos de Rivière-la-Paix

Par Simone Laberge

Nouveau président à l'ACFA

Monsieur Alfred Canuel a été élu président de l'Association canadienne-française de l'Alberta, régionale de Rivière-la-Paix, lors de l'assemblée spéciale des membres tenue le 18 juin dernier.

M. Canuel est directeur-adjoint de l'école Providence de McLennan. Il est aussi bien connu pour ses nombreux talents artistiques. Bienvenue à M. Canuel et bonne chance.

Guy Goyette honoré

En effet lors des célébrations du 15e anniversaire de la fondation du Bureau du Service familiale de Smoky River, M. Guy Goyette fut honoré pour avoir été le fondateur de ce service dans la région en 1969. En appréciation pour ce service qui s'est avéré très utile et aussi très florissant une plaque-souvenir lui a été présentée.



De gauche à droite: Mona Bouchard, François Allard, Danielle Lavoie, Becky Milligan, Linda Lavoie et Corinne Lavoie. Absents de la photo: Corinne Grave, Andréa Parker et Luc Bérubé. Les animatrices de la troupe Les Plein Soleil sont Françoise Lavoie, Véronique Lavoie et Thérèse Allard.



De gauche à droite: M. Laurent Lamoureux, vice-président et M. Alfred Canuel, président élu.

Plus de 250 personnes assistaient à ce souper et plusieurs autres personnes méritantes ont aussi été honorées, entre autre: Bernard St-Pierre qui a été le premier directeur, Sr. Simone Michaud, Sr. Florence Oulmet et Lise Veillette, l'actuelle coordonnatrice.

Ecole G.P. Vanier

Le projet de rénovations et de modernisation présenté par l'école G.P. Vanier à la Division scolaire de High Prairie a été accepté pour la somme de 765,838$.

Société Généalogique de Smoky River

Une subvention de l'ordre de 47,325$ provenant du "Major Cultural Recreation Facility Development Program" a été récemment approuvé par le conseil de la Municipalité de Smoky River pour être affecté au Centre de Recherche.

Musée de Girouxville

29,000$ provenant de la même source MCR a aussi été approuvé par le MD pour l'achat du Musée de Girouxville par le Village de Girouxville.

Ecole de Girouxville

210 élèves de l'école de Girouxville ont reçu par l'intermédiaire de l'ACFA régionale des certificats de "Franco Actif" pour avoir participé à la semaine de l'éducation physique.

St-Isidore Festival international pour les danseurs

Huit jeunes de 10 à 13 ans de la troupe de danse folklorique Les Plein Soleil de St-Isidore iront représenter le Canada au Festival international pour les jeunes à Beauport-Québec du 19 au 29 juillet prochain.

Il est bon de souligner que seuls les danseurs de Bonnyville et St-Isidore représenteront le Canada dans le cadre de ce festival qui marque le 450e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier. Ils festoieront évidemment avec d'autres groupes venant d'autres pays du monde.

Des activités sont prévues pour tous les jours. Les gens de l'Alberta qui se trouvent au Québec à ce moment là seront certainement bien reçus. C'est un grand honneur pour eux et aussi pour notre région, et nous les félicitons et leur souhaitons un bon voyage.



QUESTIONS D'ARGENT

Patricia Burns

Une action concertée

La façon dont on gère son argent est étroitement liée aux valeurs de chacun. Voici un jeu-questionnaire vous permettant d'émettre votre opinion sur différentes questions d'argent. Dans la première colonne, indiquez si vous êtes d'accord ou non avec les énoncés suivants, et, dans la deuxième, ce que serait, à votre avis, l'opinion de votre partenaire. Renversez ensuite les rôles et voyez les réponses obtenues.

Les résultats peuvent être très intéressants et même révélateurs!

1. Un budget est la garantie de dépenses judicieuses.
2. L'argent peut être une cause majeure de tension familiale.
3. Respecter un budget engendre plus de confusion que de résultats positifs.
4. Seules les dépenses majeures doivent être consignées. Les petits achats ne comptent pas.
5. Les couples devraient toujours aborder le sujet de l'argent avant le mariage.
6. Il est probable que vous profitiez plus de la vie si votre budget n'est pas trop sévère.
7. Posséder une belle maison est plus important que posséder une belle voiture.
8. Les épargnes doivent être bien planifiées dans un budget: on ne doit pas se contenter d'épargner ce qu'il y a en trop après les dépenses.
9. Dans certains cas, la seule façon dont on peut acheter ce dont on a besoin, c'est d'utiliser le crédit.
10. Lorsque l'on achète des vêtements, la qualité est plus importante que la quantité.
11. Tous les membres d'une famille doivent décider de la répartition des revenus familiaux.
12. Vous ne devez pas utiliser le crédit pour acheter ce que vous pourriez payer comptant.
13. Dans une période de revenus élevés, il est préférable de dépenser les sommes excédentaires plutôt que de les épargner en pensant à l'avenir.
14. Il est extrêmement important d'avoir un fonds d'épargnes qui représente au moins deux ou trois mois de revenu, comme protection en cas d'urgence.
15. Les gens doivent céder à leurs caprices, de temps à autre, même s'ils n'ont pas particulièrement les moyens de le faire.
16. Le crédit ne doit être utilisé que pour acheter des nécessités — jamais pour les objets de luxe.
17. Les adolescents ne devraient pas avoir à se préoccuper des difficultés financières familiales.
18. Le moyen le plus simple de savoir où va votre argent est de noter toutes les dépenses du mois.
19. Une femme mariée devrait posséder son propre dossier de crédit, même si elle n'a pas de revenu personnel.
20. Surestimer le montant des dettes que l'on peut contracter est la cause principale des échecs financiers.
21. Avoir assez d'argent pour régler vos mensualités est le principal motif d'utilisation ou de non utilisation du crédit.
22. Tout le monde a le droit de consulter son dossier au bureau de crédit.
23. Dans un compte de chèques conjoint, advenant le décès de l'un ou l'autre partenaire, le compte sera gelé jusqu'à ce la banque reçoive une main levée gouvernementale.
24. J'essaie d'éviter d'acheter à l'impromptu en m'entretenant à l'avance, avec mon partenaire, des décisions d'achat les plus importantes.
25. Si vous savez ce que vous gagnez, ce que vous dépensez et ce que vous pouvez épargner, vous n'avez pas à respecter de budget.

Patricia Burns est directrice de l'information auprès du consommateur, à la banque de Montréal.

Création d'un ordre national du Québec

Le ministre de la Justice, M. Pierre-Marc Johnson, a déposé à l'Assemblée nationale un projet de loi créant un Ordre national du Québec. Cette distinction sera décernée à certaines personnes "en témoignage de la fierté qu'inspire au peuple québécois le mérite exceptionnel de leur action". Trois titres pourront être attribués aux personnes désignées: grand officier, officier et récipiendaire.

L'Ordre national du Québec sera accordé à des Québécois et à des personnalités étrangères éminentes que le gouvernement veut honorer. Un Conseil de l'Ordre, composé de neuf membres, fera les recommandations sur les nominations envisagées.

EDITORIAL

L'éducation pour francophones:

Le gouvernement provincial préfère-t-il une poursuite judiciaire?

Quand on fait l'analyse de la récente décision du gouvernement Lougheed de ne pas rendre publique sa politique révisée en matière d'éducation pour francophones, on commence à douter de ses intentions.

Le conseil des ministres craint que cette nouvelle politique soit à ce point favorable aux francophones qu'elle risque de soulever un tollé de protestations (backlash) dans le public. C'est du moins ce qu'affirment ces politiciens qui se font toujours des grosses peurs devant la controverse possible.

Mais peut-on vraiment croire qu'une déclaration de principe de la sorte puisse attirer un ressac si dangereux d'un public le plus souvent apathique devant les questions politiques? Non pourtant non!

Au contraire, si les ministres du gouvernement Lougheed étaient eux-mêmes favorables à cette nouvelle politique, ils seraient heureux de la défendre devant leurs électeurs et auprès des media d'information. La trouvent-ils trop généreuse peut-être?

Ils ont servi comme deuxième excuse pour leur refus de rendre publique cette politique révisée le danger possible d'outrage au tribunal à cause de la contestation judiciaire que mène actuellement l'Association Georges-et-Julia Bugnet. Quelle foutaise! Se baser sur un tel argument, c'est admettre qu'on n'a pas d'argument valable.

C'est d'ailleurs ce que plusieurs provinces anglophones auraient préféré quand Jean Chrétien négociait avec eux les droits des francophones à inclure dans la Charte des Droits et Libertés. Ils auraient voulu que le fédéral leur impose ces droits pour ne pas avoir l'air de les appuyer. Mais Chrétien a vu leur jeu (trop facile bien sûr) et les a obligé à appuyer l'article 23 de la Charte.

L'Alberta continue ce petit jeu banal, motivée par une crainte désordonnée face à la réalité albertaine. Le gouvernement albertain espère et croit qu'il faut aller jusqu'à la Cour Suprême, plutôt que de conclure un marché avec l'Association canadienne-française de l'Alberta.

En plus, si le gouvernement est obligé par la Cour Suprême d'agir favorablement envers les francophones, il pourra toujours plaider son innocence devant l'électorat. Ces ministres du gouvernement Lougheed sont prêts à tout pour protéger leurs "sièges", même à laisser le processus d'assimilation faire ses ravages chez les francophones.

Pourtant, un peu de leadership, juste un peu de courage pour appuyer ses convictions, un peu d'encouragement enfin iraient loin pour convaincre le public albertain que la province agit maintenant pour corriger une situation malheureuse, qui pendant plusieurs décennies a privé la francophonie de ses droits légitimes. Quelle noble cause que de redonner à tout un peuple un souffle de vie qu'on avait voulu étouffer.

Mais non, le conseil des ministres en a décidé autrement. Devant cette stratégie désobligeante, du gouvernement que doit faire l'ACFA? Il lui faut évidemment continuer à négocier puisque la loi scolaire sera complètement changée et adoptée au printemps 1985.

Il lui faut aussi mettre en place sa stratégie d'une poursuite judiciaire qui pourrait lui permettre de forcer le gouvernement à négocier et, sait-on jamais, à s'entendre sur un texte de loi mutuellement acceptable.

La victoire sera acquise au moment où nos droits de francophones seront complètement respectés. S'il e faut nous les obtiendrons par la voie de la poursuite judiciaire. De les obtenir par la voie de la négociation serait la meilleure solution, mais la récente décision du gouvernement Lougheed de ne pas rendre publique sa politique révisée en éducation pour francophones sème le doute sur ses intentions. L'ACFA sera peut-être obligée d'intenter une poursuite judiciaire ou d'appuyer la cause Bugnet.

Paul Denis

A Calgary:

Un été en français

Suite à la grande demande d'inscriptions pour le programme d'été pour enfants nous venons tout juste d'augmenter nos capacités d'accueil. Les parents n'ayant pu inscrire leurs enfants faute de place, (ou ne l'ayant pas encore fait), peuvent comminiquer avec nous.

"Un été en Français" est un camp d'été (de jour) pour les jeunes de 5-6 ans et 7-10 ans, qui se déroulera à Calgary. Une variété d'activités sont prévues afin que les jeunes puissent apprendre tout en s'amusant et ceci, tout en français. Ce programme est rendu possible grâce à une subvention du gouvernement du Canada.

Les jeunes de 5-6 ans feront partie du camp "Les petits rayons de soleil". Les jeunes de cet âge auront l'opportunité de participer à un atelier d'informatique (initiation au language Logo), moyennant un supplément. Cela aura lieu en après-midi. Voici un exempl. des activités auxquelles vos enfants pourront participer: du bricolage, de l'équitation, de la natation, du patin à roulettes, des randonnées pédestres et des visites à des endroits intéressants et une journée de camping.

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 150,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.

Directeur-rédacteur: Paul Denis

Directeur des ventes: Michel Bacula

Composition-montage: Julie B. Fillion

Administration-montage: Louise McKnight

Adjointe au montage: Johanne B. Cornellier

Toute correspondance doit être adressée au Journal Le Franco-Albertain Ltée, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4, téléphone (403) 423-5672.

L'abonnement annuel coûte: 1 an : 15.$ / 2 ans: 25.$

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881

Nouvelle coordonnatrice à Bonnyville

Le président de l'Association Canadienne-française de l'Alberta, régionale de Bonnyville, M. Ubald Ouellette, est heureux d'annoncer la nomination de Mme Lise Migneault au poste d'animatrice pour la région de Bonnyville.

Lise est native de l'Abitibi, mais elle a passé sa jeunesse à Laval, petite ville tout près de Montréal. C'est pourquoi elle se dit heureuse de se retrouver à Bonnyville, petite ville en campagne.

Après avoir obtenu un diplôme d'étude collégiale en psychologie, elle termine un baccalauréat en éducation. Entrée en fonction le 11 juin dernier, Lise verra au bon fonctionnement du centre culturel de l'AFÇA et à atteindre les objectifs fixés par le conseil régional. Cette année l'accent sera mis sur la jeunesse.

Lise Migneault, nouvelle animatrice à l'ACFA de Bonnyville.



Nouveau Commissaire aux langues officielles nommé

Le Premier ministre a annoncé que le Parlement avait approuvé la nomination de M. D'Iberville Fortier au poste de Commissaire aux langues officielles. M. Fortier prendra ses fonctions le 10 septembre 1984.

Fonctionnaire de carrière, D'Iberville Fortier est ambassadeur du Canada en Belgique depuis 1980. Il avait été auparavant ambassadeur en Italie et haut-commissaire à Malte de 1976 à 1980, de même qu'ambassadeur en Tunisie et en Libye de 1969 à 1972. Il fut par ailleurs sous-secrétaire d'État adjoint au ministère des Affaires extérieures, à Ottawa, de 1972 à 1976.

Président du Groupe de travail du Conseil privé sur l'information gouvernementale en 1968-1969, il a été directeur des services de presse au ministère des Affaires extérieures de 1964 à 1968, ainsi que chef des services de presse au secrétariat de l'OTAN de 1961 à 1964.

M. Fortier a servi en Indochine de 1956 à 1959 auprès de la Commission internationale de surveillance et de contrôle et au Cambodge de 1959 à 1961 à titre de commissaire à la CICS. Entré au ministère des Affaires extérieures en 1952, il a été en poste à Washington de 1953 à 1956.

M. Fortier est né à Montréal en 1926. Il est titulaire d'un doctorat en économie de l'université de Paris (1952), d'un diplôme en droit et en science politique de l'université de Montréal et d'un baccalauréat du collège Brébeuf et Stanislas (1945). Membre du Barreau du Québec depuis 1948, il a en outre étudié au London School of Economics et enseigné les communications sociales à l'université d'Ottawa. Il a également publié plusieurs articles.

Churchill Falls: La Cour suprême donne raison au Québec

La Cour suprême du Canada a donné raison au Québec dans le litige qui l'oppose à Terre-Neuve au sujet de l'électricité produite à la centrale de Churchill Falls, au Labrador. Dans un jugement unanime, le plus haut tribunal canadien a déclaré inconstitutionnelle la législation adoptée par le gouvernement terre-neuvien en 1980 expropriant les installations de Churchill Falls qui fournissent le quart de l'électricité du Québec.

Les juges ont souligné que cette loi empiétait sur des droits civils (ceux d'Hydro-Québec) situés en dehors de la compétence territoriale de Terre-Neuve. Ils ont estimé en outre que Terre-Neuve avait adopté cette loi non pas pour reprendre possession de ressources hydrauliques, mais plutôt dans le but de se défaire d'un contrat de vente signé en 1969 avec la société Hydro-Québec. Rappelons que le gouvernement terre-neuvien juge inéquitables certaines clauses de ce contrat, notamment le prix payé pour l'énergie électrique qui serait, à son avis, trop bas.

Le Premier ministre du Québec, M. René Lévesque, et le ministre de l'Énergie et de Ressources, M. Yves Duhaime, ont exprimé leur satisfaction à la suite de ce jugement. Ils se sont dit prêts à reprendre le dialogue avec Terre-Neuve afin d'en arriver à une entente négociée sur l'exploitation des ressources hydrauliques du Labrador.

Congrès de l'ACELF 1984

N'oubliez pas de vous inscrire au Congrès de l'ACELF qui se tiendra du 16 au 19 août 1984 à l'hôtel Bessborough, Saskatoon (Saskatchewan)

Le thème vous intéresse sûrement

"La télématique dans l'éducation en langue française"

Ateliers:

1. "Le problème du vocabulaire"
2. "L'implantation de l'information dans la gestion des services éducatifs et pédagogiques"
3. "Les clients et les équipements"
4. "Formation des enseignants"
5. "Formation des élèves, des étudiants et des adultes à l'utilisation de l'informatique"
6. "Les micro-ordinateurs et l'enseignement du français".

Une expérience d'enseignement à distance aura lieu entre Saskatoon et Ottawa sur un tableau électronique

Panel de clôture sur l'impact de la télématique

Excursion à Batoche
de nombreux exposants

Le conférencier pour la session d'ouverture est nul autre que John Daniel recteur de l'Université Laurentienne de Sudbury (Ontario)

Formule d'inscription au congrès

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

Code postal: __________ Téléphone (   ) ________

Organisme ____________________

Frais d'inscription du participant:	**135,00$**	**135,00$**
Frais d'inscription de l'accompagnant:	**35,00$**	**.....$**

Cette formule accompagnée de votre chèque doit être retournée au:

Secrétariat de l'ACELF
Maison de la francophonie
980, chemin Saint-Louis
Sillery (Québec)
G1S 1C7



CBXFT cette semaine

Samedi 30 juin

09h00 Nils Holgerson
09h30 Rémi
10h00 Candy
10h30 L'arche mobile
11h00 Héros du samedi
12h00 Univers inconnus
14h00 Cinéma: Les fourberies de scapin
16h30 Les fils d'Abraham
17h00 Baseball des Expos: Montréal à Cincinnati
19h30 Jazz de Montréal
20h00 Bizarre, Bizarre
20h30 Film (A communiquer)
20h35 Une fenêtre sur le monde
21h00 Musique miniature
21h30 Le monde de Disney
22h30 Le téléjournal
22h50 Le régional
23h05 Politique fédérale
23h15 Cinéma: L'exécuteur

Dimanche 1er juillet

09h00 Fête du Canada
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Magazine de la semaine verte
12h00 Univers des sports
13h31 Football Canadien: Toronto à Régina
16h00 Téléjournal
17h00 Un été à Mirabelle
18h00 A communiquer
19h00 Court Circuit
19h30 Beaux Dimanches: Si on chantait
20h30 Téléjournal
20h45 Beaux Dimanches: Finale du Maurier
21h45 Beaux Dimanches: Spéciale reflets d'un reflets d'un pays: Bi-centenaire du Nouveau Brunswick
22h50 Le régional
23h11 Ciné-club Le trou

Lundi 2 juillet

10h00 Animagerie
10h15 Pablo le magicien
10h30 Vivre ici maintenant
11h00 Rien que pour vous
11h30 Les héritiers
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Avis de recherche
13h00 Reflets d'un pays
14h00 Cinéma: Tournant Fatal
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Les Schtroumpfs
17h00 Les roues de la fortune
18h00 Ce soir
18h30 Québec mer et monde
19h00 Bizarre, bizarre
19h30 Nous les comiques: Le diable dans la boîte
21h30 Les arts sacrés du Québec
21h59 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h23 Le Point
22h38 Québec cet été
23h00 Ainsi va la vie
24h00 L'île aux trente cercueils

Mardi 3 juillet

10h00 Animagerie
10h15 Les fioumps
10h30 Harold Lloyd
11h00 De bien belles choses
11h30 Les nouvelles aventures de Popeye
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Avis de recherche
13h00 Reflets d'un pays
14h00 Cinéma: Caïd
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Micropuce
17h00 Les grands esprits
18h00 Ce soir
18h30 Québec mer et monde
19h00 Golf par 27
19h30 Poivre et Sel
20h00 Télé-sélection: A l'est d'Éden (4e de 4)
21h59 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h23 Le Point
22h40 Cinéma: Vedette

Mercredi 4 juillet

10h00 Animagerie
10h15 Les aventures de l'ours
10h30 Grandeur nature
11h00 Les ateliers
11h30 Le petit Lord Fountle Roy
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Avis de recherche
13h00 Reflets d'un pays
14h00 Le temps de vivre
15h30 Le Robinson Suisse
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Quatre amis fantastiques
17h00 La chasse aux trésors
18h00 Ce soir
18h30 Québec mer et monde
19h00 Baseball des Expos: Montréal à Atlanta
21h30 La trilogie algonquine
22h59 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h23 Le Point
22h40 Cinéma: Artistes et modèles

Jeudi 5 juillet

10h00 Animagerie
10h15 Les aventures de Colargol
10h30 Le temps des choix
11h00 Les ateliers
11h30 Daniel Bertolino
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Avis de recherche
13h00 Reflets d'un pays
14h00 Cinéma: Panique à l'hotel
15h30 Robinson Suisse
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Les aiguillages du rêve
17h00 Télé 5: Les Jeux Olympiques
18h00 Ce soir
18h30 Québec mer et monde
19h00 Génies en herbe en vacances
19h30 Les grands films: La revanche d'un homme cheval
21h59 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h23 Le Point
22h40 Cinéma: Le gagnant

Vendredi 6 juillet

09h30 100e défilé du Stampede de Calgary
10h00 Première édition
10h05 Suite Stampede
12h00 Animagerie
12h15 Mon ami Guignol
12h30 Moi aussi je parle français
13h00 Avis de recherche
13h30 Film au téléciné
14h00 Télé-feuilleton: Histoire de l'aviation
15h00 Habitation
15h30 Le Robinson Suisse
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Gaspard et les fantômes
17h00 Histoires d'hier et d'aujourd'hui
18h00 Ce soir
18h30 Québec mer et monde
19h00 A première vue
19h30 Contour
20h00 Hors série: Verdi
21h00 Au jour le jour
21h59 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h23 Le Point
22h40 Cinéma: Nous irons à Deauville



L'HORLOGE ATOMIQUE

(SHS) Depuis une quinzaine d'années, les horloges se sont mises à l'ère atomique. Les physiciens ont troqué les oscillations du balancier ou du cristal de quartz pour celles de l'atome. Selon le Docteur Jacques Vanier de l'Université Laval, les oscillations de l'atome de césium ou d'hydrogène peuvent être comptées pour fournir une mesure du temps extraordinairement précise. L'équipe vient d'ailleurs de terminer la réalisation de deux oscillateurs à hydrogène.

LA RADIO VOIT LOIN

(SHS) L'exploration de l'Univers n'a pu se faire uniquement avec des télescopes car on ne peut voir, par exemple dans la direction de la Voie Lactée, à plus de 3 000 années-lumière. Les gaz et les grains de poussières sont autant d'obstacles à notre vue sur l'Univers. En fait, c'est grâce à la radio-astronomie que l'on a pu observer des objets situés à 30 000 années-lumière! Les ondes radio sont des ondes électromagnétiques, de même nature que les ondes de lumière visible. Donc si nos yeux nous le permettaient, on pourrait «voir» certains objets émettre des ondes radio.

CATHOLIQUES PLATS, PROTESTANTS RONDS

(SHS) La Terre est devenue officiellement une sphère lorsque Magellan contourna l'Amérique du Sud (1519-1522) et fit le tour de l'Amérique. Mais pendant de nombreuses années, les théologiens vont argumenter que dans les Écritures Saintes, on ne retrouve pas cette conception de Terre ronde. Ainsi l'Europe était divisée : les catholiques ne juraient que par la Bible, tandis que les protestants, plus critiques, se fiaient sur leurs connaissances empiriques et affirmaient que la Terre était ronde.



Supplément, le 27 juin 1984

1534 - 1984

Le Canada en fête

Ce cahier a été réalisé conjointement par
OPSCOM
Agence de représentation de l'Association de la Presse francophone hors Québec (APFHQ) et les journaux membres:
OUEST CANADIEN: Le Soleil de Colombie, Vancouver (Colombie-Britannique); Le Franco-Albertain, Edmonton (Alberta); L'Eau Vive, Regina (Saskatchewan); La Liberté, Saint-Boniface (Manitoba); ONTARIO: Le Nord, Hearst; Le Voyageur, Sudbury; Le Point, Alexandria; Le Journal de Cornwall, Cornwall; Le Carillon, Hawkesbury; Bonjour Chez-Nous, Rockland; Le Rempart, Windsor; Le Goût de Vivre, Penetanguishene; L'Ancre, Sturgeon Falls; NOUVEAU-BRUNSWICK: Le Madawaska, Edmundston; L'Aviron, Campbellton; Le Voilier/Le Point, Caraquet; NOUVELLE-ECOSSE: Le Courrier, Yarmouth; ILE DU PRINCE EDOUARD: La Voix Acadienne, Summerside.



Un idéal à fêter

Nous nous apprêtons une fois de plus à fêter le Canada et ce qu'il représente pour chacun de nous. Je n'apprendrai à personne que les derniers mois ont été passablement mouvementés. La période économique difficile que nous venons de franchir et un certain nombre de conflits mettant en cause les droits fondamentaux des minorités linguistiques ont véritablement mis à l'épreuve la trempe des Canadiens.

Je n'ai plus à vous rappeler ma foi dans le Canada, et je crois tout aussi fermement que chaque Canadien, dans son for intérieur et dans ses actes, partage le même enthousiasme à l'endroit de notre pays. Mais il faut parfois dire son acte de foi, dans les moments difficiles. C'est ce que j'ai fait lorsque je suis devenu, il y a maintenant près de deux ans, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Les tiraillements inévitables qui ont marqué le cheminement des relations entre les gouvernements sur les questions énergétiques semblaient indiquer parfois des positions irréconciliables. Je n'ai jamais douté cependant que même les plus ardents défenseurs de la cause des provinces et des régions se sentaient tout autant que moi, sinon plus, responsables envers le Canada. À l'intérieur de cette vision commune, bien que parfois inavouée, nous avons négocié durement, mais dans un esprit de tolérance et de respect mutuel. Même pendant les négociations les plus ardues, nous avons persévéré, au nom d'un pays, dans la recherche d'un compromis honorable et équitable.

Dans le dossier de l'énergie, des adversaires d'hier sont devenus les partenaires d'aujourd'hui dans la mise en valeur des ressources, pour le plus grand bien des provinces productrices et de tous les Canadiens.

J'estime qu'il existe un parallèle entre le dossier énergétique et l'avenir des collectivités francophones établies à l'extérieur du Québec. Les derniers mois ont été marqués par des luttes difficiles et certains excès que nous avons tous déplorés. Le ton envenimé qu'a pris le débat linguistique au Manitoba n'a laissé aucun Canadien indifférent. La passion qui entoure fréquemment la question de la langue a donné lieu à des prises de position malheureuses. Cet extrémisme, je crois, ne caractérise pas la grande majorité des Canadiens. À mon avis, le ton excessif de ce débat n'était pas étranger aux frustrations qu'éprouvaient alors nombre de Canadiens face à la situation économique difficile. Le partage, l'équité et l'esprit de tolérance sont toujours plus faciles en période de prospérité.

D'autres minorités francophones ailleurs au pays ont aussi eu à subir les contrecoups de ce ralentissement économique qui a obligé certains gouvernements à réduire leur aide aux collectivités de langue française. Pour certains, la situation peut paraître désespérée. Je vous ferai remarquer que le défi d'en arriver à une entente avec le gouvernement de l'Alberta sur le partage des richesses énergétiques paraissait, à un moment donné, tout aussi insurmontable.



Au moment où je prépare ce message, la Cour suprême du Canada a été saisie de la question manitobaine. Ayant participé de près à la préparation de la Constitution et de la Charte des droits et libertés, je tiens à vous assurer que votre cause est aussi la mienne. Il ne faudrait cependant pas s'attendre à ce que cette décision, quelle qu'elle soit, fasse disparaître d'un seul coup tous les problèmes des Franco-Manitobains et des autres minorités francophones hors Québec. La décision juridique clarifiera sûrement certains aspects touchant les droits des francophones, mais c'est dans un dialogue franc que se trouve la véritable solution.

Je ne vous exhorterai pas à poursuivre votre lutte; votre existence même témoigne de votre volonté de vivre votre langue et votre culture, et personne, je crois, n'a de leçon à vous donner à cet égard. Vous avez choisi de vivre en français en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard ou à Terre-Neuve. Vous avez aussi choisi le Canada. Tous les Canadiens, qu'ils soient anglophones ou francophones, partagent cette même vision. Dans un pays aussi vaste et diversifié que le Canada, les différends entre régions et groupes culturels ou linguistiques existeront toujours dans une certaine mesure; c'est là la réalité canadienne. En ne perdant pas de vue notre idéal commun, celui de vivre comme Canadiens, nous arriverons toujours, j'en suis convaincu, à relever ces défis qui peuvent, à certains moments, paraître insurmontables.

L'existence des collectivités francophones à l'extérieur du Québec et leur vitalité demeurent pour moi une preuve que ma foi dans le Canada est fondée. Le Canada est plus qu'une entité géographique; c'est un idéal qui mérite d'être fêté.

Ottawa
1984

Jean Chrétien

Une année mémorable

1984, une année que les Canadiens n'oublieront pas de sitôt. C'est notre héritage que nous célébrons d'un océan à l'autre et chaque région du pays ou presque sera en fête. Voilà pourquoi ce numéro spécial du "Temps des vacances" est entièrement consacré à toutes ces manifestations, auxquelles nous vous invitons à assister et à participer.

Pour plus de clarté, ce numéro est divisé en quatre parties correspondant à chacun des thèmes des festivités prévues cet été. Pourquoi ne pas établir votre itinéraire de manière à profiter de tout?

Québec 84

Cet été, le Canada célèbre le 450e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier et pour honorer sa mémoire, toutes les villes le long du Saint-Laurent organiseront des festivités qui feront de 1984 une année mémorable. Québec, avec ses 63 jours de fêtes ininterrompues, en sera la plaque tournante, d'autant plus qu'elle sera l'hôte de quatre manifestations nautiques majeures, dont le retour des grands voiliers.



Célébrations dans les provinces de l'Atlantique

Tout au long de l'été, les Provinces de l'Atlantique rendront hommage à leurs ancêtres écossais, irlandais, loyalistes et acadiens par des célébrations et des réjouissances toutes imprégnées des parfums de la mer.

Ensemble en Ontario

L'Ontario célèbrera le bicentenaire de l'établissement des Loyalistes et plusieurs centaines de communautés, de Cornwall à Kenora, fêteront l'événement à leur manière. Toronto, par exemple, a prévu des festivités qui dureront toute l'année. Au programme: festival de musique, manifestations nautiques et visite de la Reine.

Dans l'ouest le Nord Canadien

Toute une série de festivals se dérouleront dans l'Ouest canadien en l'honneur des pionniers intrépdes venus des quatre coins du monde. Le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, la Colombie-Britannique ainsi que le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest feront revivre leurs traditions et leurs coutumes par des rodéos, des foires agricoles et des expositions d'artisanat amérindien. Les célébrations du centenaire de Calgary et du 50e annivesaire de Yellowknife seront particulièrement intéressantes.

Jacques Cartier... l'explorateur

Jacques Cartier n'était ni un conquérant ni un missionnaire. Il rêvait de découvrir le royaume imaginaire du Saguenay qui, selon lui, était la porte d'accès à l'Orient.

Le 20 avril 1534, un marchand français quittait le port de Saint-Malo avec deux bateaux pour affronter l'océan Atlantique, dont on n'avait pas encore dressé la carte. Jacques Cartier comptait bien atteindre les terres situées de l'autre côté et, inévitablement, trouver la route d'accès aux richesses de l'Orient.

Le 10 mai, il atteignait le cap Bonavista, à Terre-Neuve et le jour suivant, Cartier traversa le détroit de Northumberland et mit le cap sur ce qui est aujourd'hui le Nouveau-Brunswick. Il fit le tour de l'île Miscou, et traversa la baie des Chaleurs où il eut ses premiers contacts avec les autochtones du Nouveau Monde.

"(...) ils étaient plus de quarante ou cinquante barques; et l'une des bandes de barques arrivait à ladite pointe, dont il sauta et descendit à terre un grand nombre de gens qui faisaient un grand bruit, et nous faisaient plusieurs signes pour que nous allions à terre (...)", écrivit Cartier le 16 juillet 1534.

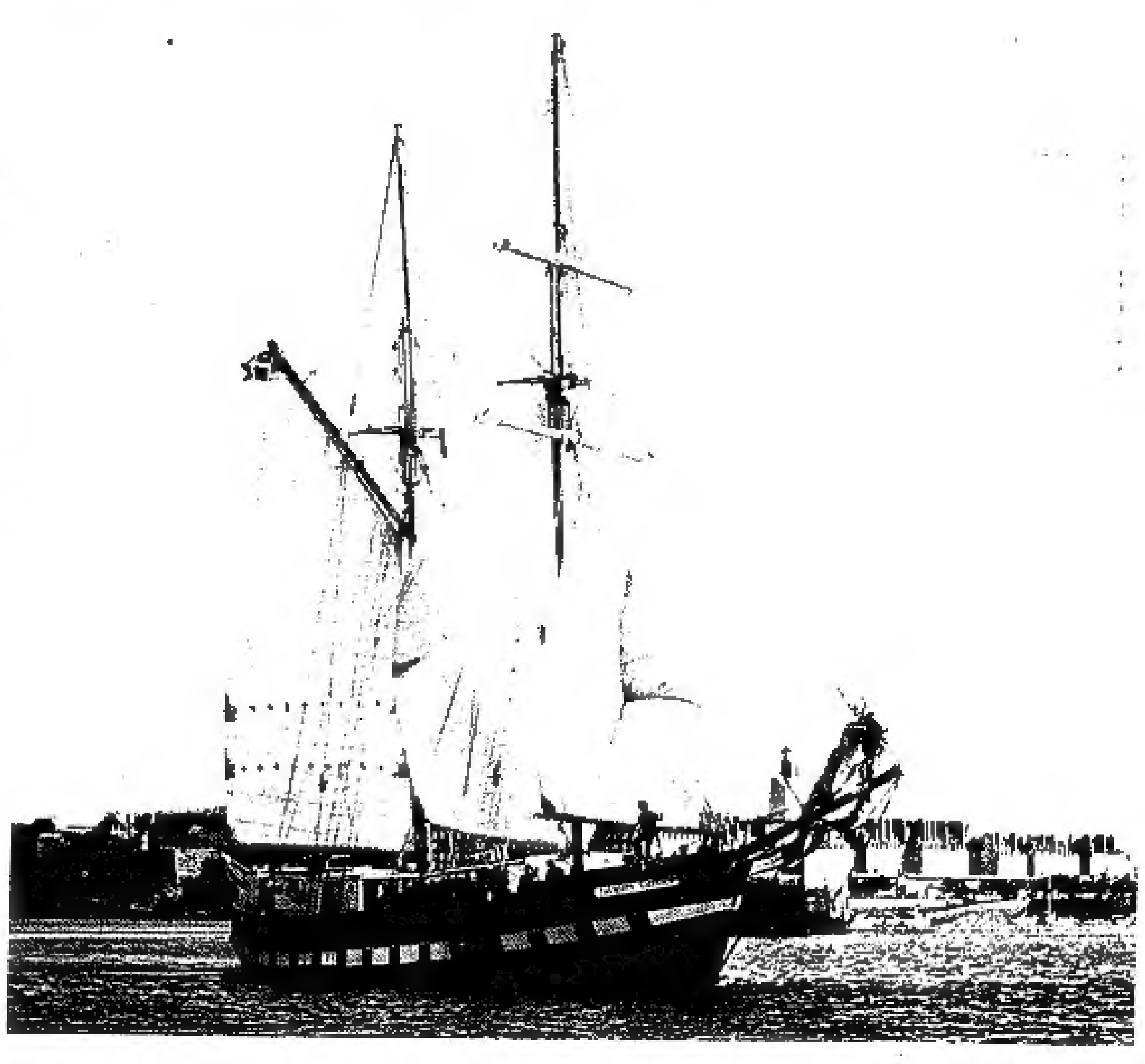
Le 16 juillet, Cartier mouillait dans la baie de Gaspé pour se protéger des vents contraires. Il y rencontra un grand nombre d'Amérindiens, venus pêcher le maquereau.

Une grande croix de bois

En attendant que le temps s'éclaircisse, Cartier et ses hommes fabriquèrent une grande croix de bois qui fut érigée à l'entrée de la baie.

"Le vingt-quatrième jour dudit mois (juillet), nous fîmes faire une croix de trente pieds de haut (environ neuf mètres) ... sur la pointe de l'entrée dudit havre, sous le croisillon de laquelle nous mîmes un écusson en bosse, à trois fleurs de lys, et au-dessus un écriteau de bois, gravé en grosses lettres de forme, où il y avait VIVE LE ROI DE FRANCE".

En 1535, Cartier obtenait du roi François 1er l'autorisation d'organiser une seconde expédition au Nouveau Monde. Le 19 mai, il quittait à nouveau Saint-Malo avec trois bateaux - la Grande Hermine, la Petite Hermine et l'Hémérillon - pour atteindre Terre-Neuve le 7 juillet.



Il remonta le fleuve pour finalement arriver devant le village iroquois de Stadacona le 14 septembre 1536, le plus beau site qu'il ait jamais vu, devait-il écrire, où abondaient arbres et baies de toutes sortes. La ville de Québec a été fondée sur l'emplacement même de Stadacona.

Le 19 septembre, Cartier s'aventurait plus loin, dans le but de faire escale au village d'Hochelaga. Le 2 octobre 1535, il arrivait devant l'île de Montréal.

Jacques Cartier s'est aventuré bien plus avant dans le Nouveau Monde que les pêcheurs qui l'avaient précédé. Il ramenait avec lui une description détaillée de ces contrées qui devaient devenir le Canada.

Le Challenge Labatt Canada

Cet été, des voiliers de course parmi les plus rapides en Amérique du Nord participeront au Challenge Labatt Canada qui les mènera de Toronto à Charlottetown.

Le Challenge Labatt Canada, ce n'est pas une, mais deux courses qui promettent d'être passionnantes. D'une part, cette manifestation unique permettra aux meilleurs équipages des dix provinces canadiennes de se mesurer au cours du premier championnat par étapes de voiliers monotypes jamais organisé en Amérique du Nord. D'autre part, elle rassemblera des centaines d'amateurs de voile venus des quatre coins du globe pour participer à cette course exceptionnelle. Ils devront descendre le lac Ontario, tout le Saint-Laurent et son golfe, par étapes, depuis Toronto jusqu'à Charlottetown, en passant par les falaises de grès rouge de l'Île-du-Prince-Édouard, un parcours d'une longueur totale de 1 600 km et d'une durée d'un mois environ.

Tout au long de l'été dernier, chaque province a organisé des éliminatoires en vue de sélectionner ses deux meilleurs équipages, de sept équipiers chacun, chargés de la représenter lors du Championnat Labatt interprovincial. Chacune des dix provinces utilisera le même modèle de voilier: le C & C 35 conçu et fabriqué par une firme ontarienne, C & C Yachts de Niagara-on-the-Lake.

Plusieurs centaines de voiliers privés de jauge IOR et PHRF se joindront aux bateaux représentant les provinces sur la ligne de départ le 23 juin. Le Championnat Labatt hauturier du Saint-Laurent offre une occasion unique à tous les amateurs de voile d'explorer le lac Ontario, le Saint-Laurent et son golfe.

Un essaim de voiles

Dès que le drapeau rouge sera baissé dans le port de Toronto pour donner le coup d'envoi de la course, le 23 juin, un essaim de voiles multicolores mettront le cap sur l'Atlantique, poussées par les vents d'ouest dominants. Le Challenge Labatt Canada comporte six épreuves de longueur différentes depuis la petite régate de longueur C (32 km) jusqu'à la course de longueur A (563 km) de Gaspé à Shediac. Les équipes provinciales doivent bien sûr participer à toutes les épreuves; quant aux autres concurrents, il leur suffira de participer à la grande course de longueur A dans le golfe, à une des deux courses B et à deux des trois courses de longueur C.

Le 23 juin 1984 à 10 heures, les voiliers prendront le départ devant le Royal Canadian Yacht Club de Toronto et s'élanceront sur les eaux bleues du lac Ontario pour disputer une première étape de longueur B (225 km) jusqu'à Kingston. Auparavant, ils auront parcitipé aux célébrations marquant le 150e anniversaire de Toronto. À leur arrivée à Kingston, ils se joindront aux fêtes commémorant le 200e anniversaire de l'arrivée des Loyalistes, fondateurs de la ville.

Les cérémonies de clôture se dérouleront, un mois plus tard, dans le Confederation Hall où le Gouverneur général du Canada remettra les trophées aux vainqueurs du championnant interprovincial et du championnat hauturier du Saint-Laurent. Il ne faudra pas manquer ce gala, qui sera à la hauteur de l'événement.



Les voiles filantes

Plus de 1 200 mordus de la voile se rassembleront cet été dans la baie de Beauport pour participer aux régates des Voiles filantes Labatt Bleue dans le cadre de Québec 84.

Québec 84 attirera plus de 1,200 mordus de la voile venus des quatre coins du globe. Parmi ceux-ci figureront des champions de la planche à voile et du dériveur. Sept championnats sur trois plans d'eau distincts sont prévus, dans la série des Voiles filantes Labatt Bleue qui débutera à mi-juin et se terminera à la fin août. C'est la plus importante série de régates de voile légère jamais organisée en Amérique du Nord.

Le programme des Voiles filantes Labatt Bleue débutera en juin par le Championnat canadien junior, qui se disputera pendant quatre jours sur le lac Saint-Joseph près de Québec.

Le 3 juillet débutera le championnat nord-amércain de Laser sur le Saint-Laurent. Cette compétition, qui s'est déroulée pour la première fois en 1972, réunit plusieurs des champions de la course en solitaire d'Amérique du Nord.

Autre compétition qui promet d'être palpitante: le Championnat des dix provinces, dont la première manche débutera le 11 juillet dans la baie de Gaspé, à environ 700 km au nord-est de Québec. Il rassemblera les meilleurs concurrents de chaque province sur Laser, Laser II et Windsurfer. Ces concurrents seront sélectionnés par les fédérations de voile provinciales. Neuf épreuves sont au programme de cette première manche à Gaspé; la deuxième manche, qui se déroulera à Québec du 17 au 21 juillet, comportera sept épreuves.

Autres manifestations

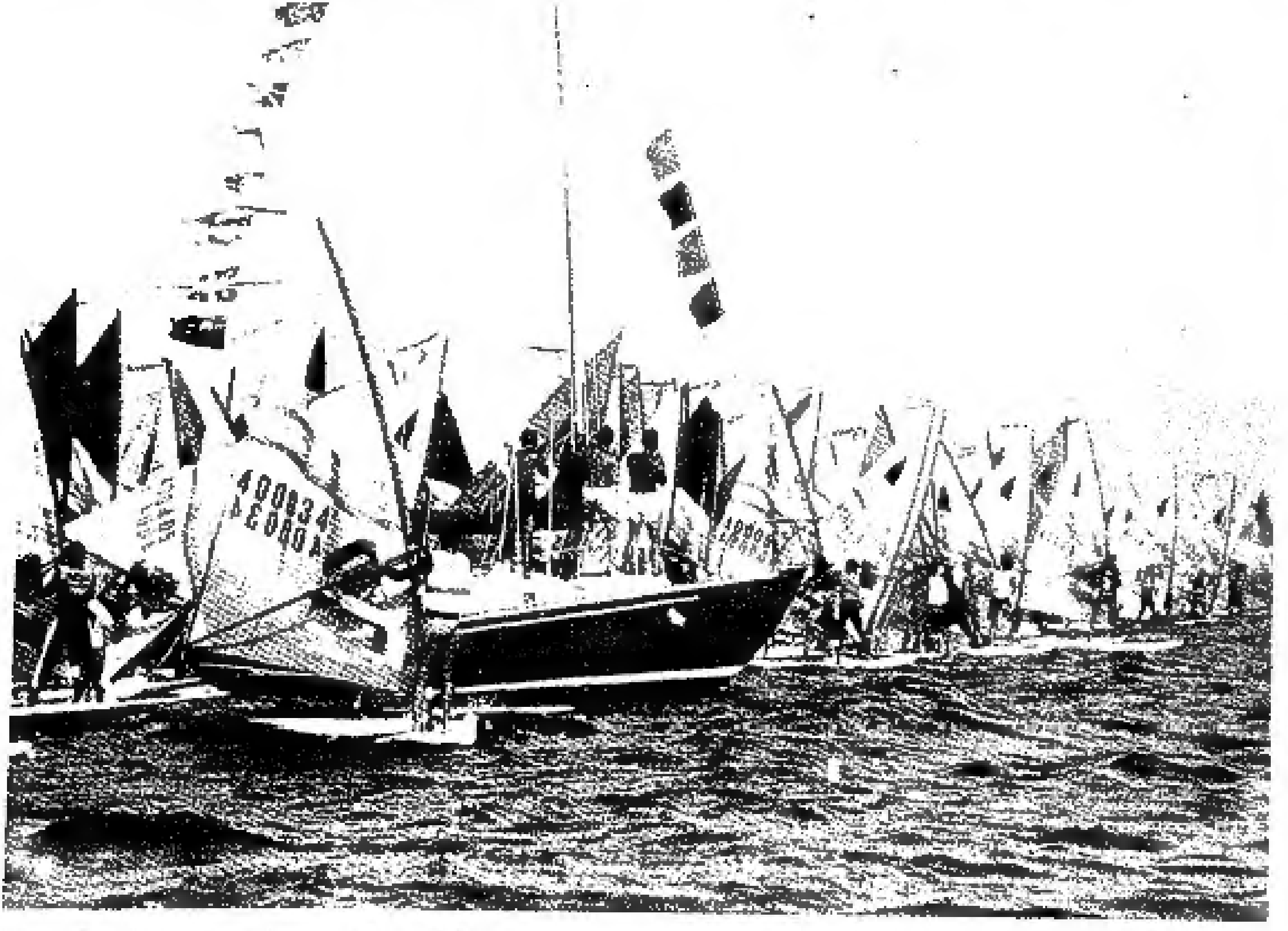
Le premier Championnat nord-américain de Prindle 16 aura également lieu à Québec du 17 au 21 juillet. Le catamaran Prindle 16 est de loin le plus rapide de tous les voiliers légers en vedette lors de la série des Voiles filantes Labatt Bleue.

Du 31 juillet au 6 août, les concurrents venus des États-Unis et d'Amérique centrale s'affronteront de nouveau à Québec lors du Championnat nord-américain de 470. Le 470 est un dériveur de classe olympique équipé de dispositifs perfectionnés tel spinnakers et trapèzes. Une soixantaine de champions se mesureront au cours de cette compétition.

Une centaine de concurrentes doivent prendre part au Championnat canadien féminin de dériveurs, du 9 au 12 août. Elles courront en Laser (en solitaire) et Laser II (en équipe) sur le lac Saint-Joseph près de Québec.

Le programme de la série des Voiles filantes Labatt Bleue comprendra le Championnat de l'hémisphère ouest de Windsurfer qui, du 15 au 23 août, réunira à Québec environ 500 des meilleurs véliplanchistes dans des épreuves de style libre, de slalom, de longue distance et des épreuves de triangle olympique.

Les Voiles filantes Labatt Bleue, c'est un événement d'une ampleur inégalée. Jamais encore on n'avait réuni autant de voiliers légers, de concurrents de première classe et de spectateurs.



La monnaie émet un nouveau dollar de nickel

Les Canadiens pourront échanger leurs billets d'un dollar pour une pièce spéciale, ayant cours légal, qui a été frappée en l'honneur du premier voyage de découverte de Jacques Cartier au Canada en 1534. Pour marquer cet événement historique, l'Honorable Charles Lapointe, ministre des Approvisionnements et Services Canada et ministre responsable de la Monnaie royale canadienne, a présenté récemment le premier de ces dollars de nickel commémoratifs qui seront offerts vers la mi-juin par les institutions financières canadiennes.

"Cette façon de participer aux activités entourant l'anniversaire du voyage de découverte de Jacques Cartier et la visite des grands voiliers au Canada ne manquera pas de devenir extrêmement populaire," a dit monsieur Lapointe. "Et, bien entendu, nous espérons que le dollar deviendra 'la pièce des festivités' au Canada."

Le revers, qui est l'oeuvre d'un artiste de la région de Toronto, Hector Greville, dépeint Jacques Cartier et deux de ses hommes, se tenant sur la plage devant une grande croix fleurdelisée. Deux voiliers sont à l'ancre à l'arrière-plan. Les lignes du sabre de l'explorateur français qui doublent celles de la croix de bois accentuent la prise de possession du nouveau territoire au nom de Dieu et du Roi de France.

L'autre côté du dollar porte l'effigie de Sa Majesté La Reine Elizabeth II, telle que conçue par Arnold Machin. La pièce est faite de nickel pur, a un diamètre de 32,13 mm et pèse 15,62 g.

Les pièces sont présentement en production. Étant donné qu'elles auront cours légal, elles pourront être utilisées pour payer des marchandises et des services au Canada.

Ce dollar de circulation commémoratif en nickel est le sixième de la série émise par la Monnaie royale canadienne. Le plus récent avait été frappé en l'honneur du rapatriement de la Constitution canadienne en 1982. Pendant la courte période de juin à décembre 1982, les Canadiens ont acquis quelque 10 millions de ces dollars de nickel.





Les grands voiliers

Cet été, on assistera au Retour des grands voiliers. Venus des quatre coins du globe ils se rassembleront dans les eaux canadiennes à l'occasion du 450e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier au Nouveau Monde.

Les plus grands voiliers du monde, venus d'Europe et des Amériques, se donnent rendez-vous en avril prochain, dans le port de Saint-Malo avant d'entreprendre leur traversée de l'Atlantique à destination de Québec. Ces voiliers se feront les porte-parole des nations désireuses de rendre hommage à notre histoire.

Il y aura le "Gorch Fock" allemand un trois-mâts de 88 mètres; le "Libertad", un 102 mètres argentin, le "Sagres II" du Portugal; le "Eagle", le doyen centenaire "Gazela Primeiro" et le "Meka I", tous trois américains; le "Kruzenstern", un 115 mètres, et le "Sedov", un 119 mètres d'URSS et plusieurs autres. Une fois rassemblées, leurs hautes voilures offriront un spectacle inoubliable.

Plus de 70 voiliers défileront sous nos yeux, depuis les modèles de classe A, de plus de 48,8 mètres jusqu'à ceux de classe C, de plus de 9,1 mètres. L'équipage des plus grands comptera pas moins de 350 matelots.

Traversée de l'Atlantique

Cette traversée de l'Atlantique les mènera donc d'abord à Halifax où ils arriveront le 10 juin, après être passés par les îles Canaries et les Bermudes, soit un parcours d'environ 4 725 milles marins. Le trajet direct Saint-Malo-Halifax a été rejeté compte tenu du danger que représentent souvent les icebergs au printemps et au début de l'été.

Les voiliers à deux, trois et quatre mâts feront halte quatre jours à Halifax, où ils seront les vedettes d'un défilé spectaculaire dans le port. Puis ils remonteront vers Gaspé avec à leur tête le "Bluenose II" canadien, une goélette de 48 mètres. Ils y feront escale du 18 au 20 juin.

Le *Bluenose II* en tête

Le "Bluenose II" les conduira ensuite à Québec, leur destination finale, où ils arriveront le 25 juin pour n'en repartir que le 30. Durant ces quelques jours, le Vieux-Port de Québec redeviendra le premier port en eau douce du Canada, ce qu'il était du temps où des centaines de voiliers chargés de marchandises y affluaient en provenance d'Europe et des colonies. Et pour rendre cette évocation du passé plus vivante encore, vous aurez la chance unique d'embarquer à bord des grands voiliers à Québec et à Halifax.

La tournée la plus mémorable sera le 30 juin, alors que tous les grands voiliers défileront devant la vieille capitale, toutes voiles déployées, pour entreprendre un dernier défilé pendant quatre heures avant de redescendre vers le golfe.

Les grands voiliers se rassembleront une dernière fois à Sydney, en Nouvelle-Écosse, du 17 au 11 juillet, où la plupart feront escale quelques jours avant de regagner leur pays. Certains participeront à une course depuis Sydney jusqu'à Liverpool, en Grande-Bretagne. Ainsi prendra fin l'un des rassemblements les plus spectaculaires de grands voiliers depuis l'ère de la vapeur.

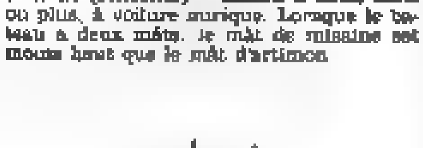
Il s'agit d'une fête majestueuse. Le monde entier rend hommage au Canada, à l'occasion du 450e anniversaire de l'arrivée de Jacques Cartier dans le Nouveau Monde.

En coulisses

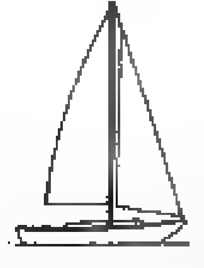
Cet été, alors que les diverses manifestations nautiques occuperont le devant de la scène, le gouvernement canadien assurera en coulisses des services essentiels au bon déroulement des activités. Par exemple, Environnement Canada tiendra les participants constamment informés des conditions météorologiques tandis que la Garde côtière escortera les grands voiliers dans les eaux canadiennes. Les Forces armées seront également sur les lieux, prêtes à intervenir en cas d'accident.

COMMENT LES RECONNAÎTRE

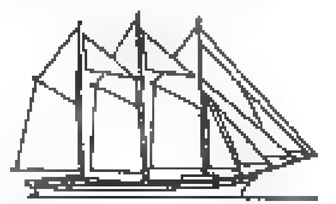
1) Gréement: l'ensemble des objets et appareils nécessaires à la propulsion et à la manœuvre des navires à voiles ainsi qu'à leur amarrage et à leur sécurité.
2) Aurique: se dit des voiles qui ont la forme d'un quadrilatère irrégulier et sont fixées à un état, une draille ou une corne.
3) Mât de misaine: premier mât vertical à l'avant d'un navire.
4) Mât d'artimon: mât le plus en arrière sur les navires à trois mâts et plus; mât le plus petit et le plus en arrière à bord des ketchs.



Sloop — bateau à gréement[1] aurique[2] ancien à un mât, portant une grand-voile et une voile de misaine[3]



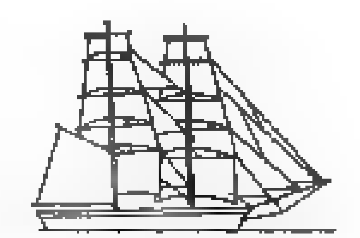
Goélette (*schooner*) — bateau à deux mâts ou plus, à voilure aurique. Lorsque le bateau a deux mâts, le mât de misaine est moins haut que le mât d'artimon.



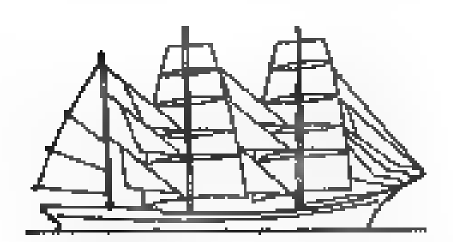
Ketch — bateau à gréement aurique ancien à deux mâts. Le mât d'artimon est moins grand que le mât de misaine et il est placé derrière le poste de commande du gouvernail.



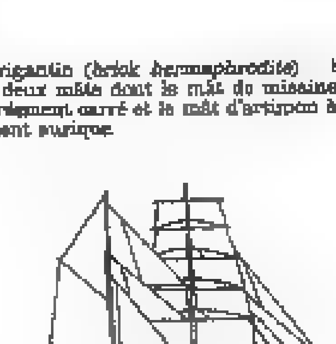
Brick (*brig*) — bateau à deux mâts à voilure carrée avec une grand-voile aurique au mât d'artimon[4], qui s'ajoute à la grand-voile carrée ou la remplace.

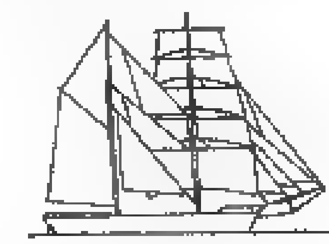


Barque — bateau à trois, quatre ou cinq mâts dont le mât d'artimon est à gréement aurique et les autres à voilure carrée.



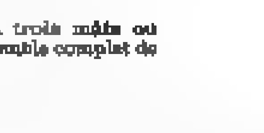
Brigantin (*brick hermaphrodite*) — bateau à deux mâts dont le mât de misaine est à gréement carré et le mât d'artimon à gréement aurique.

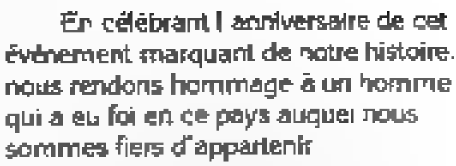




Barquentin — bateau à trois ou quatre mâts dont le mât de misaine est à voilure carrée et les autres mâts à gréement aurique.

Voilier (*ship*) — bateau à trois mâts ou plus, chacun doté d'un ensemble complet de voiles carrées.





Il y a quatre siècles et demi, abordait en terre canadienne l'explorateur Jacques Cartier. C'est en effet au printemps de 1534 que le célèbre navigateur arrive à Terre-Neuve. Explorant toute la région du golfe Saint-Laurent, il longe la côte du Labrador, passe aux Îles-de-la-Madeleine, à l'Île-du-Prince-Édouard et revient par la côte du Nouveau-Brunswick et la péninsule de Gaspé. Il longera une bonne partie de l'île d'Anticosti avant de remettre le cap sur la France. À son second voyage, Cartier explore les rives du fleuve Saint-Laurent qu'il remonte jusqu'à Hochelaga (Montréal); à son retour, il longe la côte du Cap-Breton et, gagnant l'Atlantique par le détroit de Cabot, découvre que Terre-Neuve est en fait une grande île. Cette nouvelle percée de l'exploration européenne en Amérique était le prélude à ce qui allait devenir le Canada d'aujourd'hui.

En célébrant l'anniversaire de cet événement marquant de notre histoire, nous rendons hommage à un homme qui a eu foi en ce pays auquel nous sommes fiers d'appartenir.

La contribution apportée par le Secrétariat d'État à la réalisation des fêtes de Québec 1534-1984 se veut un témoignage de la valeur précieuse de ces liens de fierté qui nous rattachent à notre passé.

Aussi, à titre de secrétaire d'État du Canada, suis-je heureux de me joindre aujourd'hui à tous mes compatriotes pour souligner cet événement national qui nous rassemble dans un même esprit de réjouissances.

Le Secrétaire d'État du Canada,



Serge Joyal



La Grande Hermine

Légende

Dimensions Principales

Bois Employés

Legend

Captain's cabin 1
Wheelhouse 2
Officers' quarters 3
Forecastle, holding barrels of drinking water called scuttle-butts 4
Between-deck 5
Shot-lockers and cable-lockers 6
Cargo-hold, barrels of fish, or dried, smoked or salted meats, wine and cider kegs 7
Powder-magazine and biscuit-room 8
Various storeroom quarters for the chaplain, the gunner, the surgeon and the ... 9
Hold, sometimes used as a cell for rebellious sailors 10

Bowsprit-mast a
Foremast b
Main-mast c
Mizzen-mast d
Brittany type anchored bit e
Tiller, lever used to steer the ship by moving the rudder (g). The ship's wheel had not been invented at the time of Cartier f
Rudder g
Bollards, for holding the anchor line h
Kitchen i
Pump, used to pump out water from the bilge j
Capstan, hoist used to weigh anchors, hoist and lower sails k
Gun ports l
Ballast, used to keep the ship in equilibrium m
Poop shelter, used during bad weather n
Rigging o
Chart table p

Main Dimensions

Overall length, 77 ft 7 in (23.6 m)
Overall width, 25 ft (7.6 m)
Depth of hold, 11 ft (3.4 m)
Powder rating of the time, 100 to 120 tons; today's rating, 252 tons (21? cubic tons)
Bowsprit-mast 42 ft 6 in (13.0 m)
Foremast: 62 ft 1 in (20.2 m)
Main-mast 101 ft high with 15 ft rising above the main deck (30.8 m and 26.2 m)
Mizzen mast 50 ft 6 in (15.5 m)

Wood used

Douglas fir: keel, stern post, bracings, masts, beams and beam clamps
Oak: stem post, bollard
Yellow cedar: planking exterior and interior



Participation des Forces armées canadiennes à l'événement Québec 1534-1984

QUEBEC — Les Forces armées canadiennes fourniront un important appui à l'événement Quebec 1534-1984. Cet appui, sous forme de personnel, de matériel, d'équipement et de services, proviendra des trois composantes des Forces armées canadiennes soit, les Forces maritimes, aériennes et terrestres.

L'appui des Forces canadiennes représente une contribution d'environ 8 000 000$ en salaires et en services. Les coûts marginaux de cette participation à l'événement Québec 84 s'élèvent à plus de 662 000$. Ce montant comprend le salaire des membres de la réserve navale ainsi que de la milice, les vivres, le transport, les biens consommables tels le pétrole, l'huile et les lubrifiants, et les prêts de biens militaires tels que des véhicules spécialisés.

Les Forces maritimes participeront activement à tous les événements de Québec 1534-1984. Les navires accompagneront les Grands Voiliers des Iles Bermudes à Québec. D'autres serviront de bateaux-comités pour la Challenge Labatt Canada. Les bâtiments militaires seront à Québec de temps à autre durant l'été pour recevoir le public et pour donner des démonstrations pertinentes à leur rôle.

L'apport des Forces aériennes se résume principalement à la participation des "Snowbirds" lors du depart de la Transat TAG ainsi que l'établissement, au besoin, d'un poste de relais-radio automatique aérien entre Toronto et Charlottetown lors de la Challenge Labatt Canada.

Des concerts et des spectacles seront donnés par des fanfares militaires ainsi que par les fanfares de la milice et des corps de cadets. De plus, ces fanfares participeront à la parade des cadets des Grands Voiliers le 27 juin 1984.

Les Forces terrestres fourniront un appui des plus diversifiés. Un grand nombre de militaires assureront la protection du public dans les endroits susceptibles d'être dangeureux, tels près des quais, des falaises et sur les promontoires de Plaines d'Abraham. La participation militaire dans les secteurs du transport, de la logistique, des télécommunications, de la direction et de la gestion des opérations, des services de premiers soins, du génie de campagne et de la sécurité lors des compétitions nautiques facilitera le déroulement de l'événement sur tous les sites de Québec 1534-1984.



Nombreux sont les francophones hors Québec qui servent leur pays au sein des Forces canadiennes, régulières et de réserves. C'est à ces hommes et ces femmes dévoués que j'aimerais offrir mon témoignage d'appréciation en ce 1er juillet, Fête du Canada.

Je sais qu'il ne nous a pas toujours été facile de préserver votre patrimoine culturel et linguistique loin du principal centre de la culture française au Canada. Mais votre persistance et votre acharnement rendent possible la réalisation de cette dimension actuelle au sein des Forces qui reflète la nature bilingue de notre pays.

A chacun d'entre vous, où que vous soyez au service du Canada, j'aimerais vous remercier de votre contribution à nos efforts de défense et du rôle que vous continuez de jouer au niveau du développement des communications francophones des Forces.

L'honorable Jean-Jacques Blais
Ministre de la Défense nationale

On fête dans l'ouest

Des festivités se dérouleront dans tout l'Ouest canadien mais pour Calgary et Yellowknife l'année 1984 a une signification toute spéciale.

1984, une année également spéciale pour tout l'Ouest canadien. Les Canadiens du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, tous fêteront à leur manière. Fiers de leurs racines ethniques écossaise, ukrainienne, mennonite, islandaise ou allemande, ils comptent bien faire revivre leurs traditions par des festivals. Les Amérindiens, premiers arrivés, seront également de la fête.

Au Manitoba, une exposition internationale de l'Air aura lieu à Gimli, au milieu de juin. Les visiteurs pourront y admirer des avions venus tout droit du passé ainsi que des modèles ultra-légers à l'avant-garde du progrès. Quelques jours plus tard, à Brandon débutera l'exposition provinciale avec son coin western où l'on pourra assister à des concours hippiques, admirer d'anciens instruments aratoires et tenter sa chance aux kiosques de jeux. À ne pas manquer non plus, le festival de la truite de Flin Flon où les visiteurs pourront participer à un concours de pêche ou encourager les concurrents de la course professionnelle ouverte de canoë.

Festival folklorique

Le festival folklorique de Winnipeg, au Birds Hill Provincial Park, début juillet, ne manquera pas d'attirer les amateurs de musique de toute l'Amérique du Nord. Puis, à la fin juillet, le Rendez-vous des batteurs de grains, le Stampede et le Festival des violoneux du Centre canadien. Pendant ce temps, à Dauphin, la communauté ukrainienne du Manitoba offrira aux visiteurs le spectacle coloré de ses costumes et de ses traditions.

Et pour ajouter un grain de folie à ces festivités, Saint-Pierre organise un championnat canadien du saut de grenouille, au cours duquel se mesureront les meilleurs batraciens sauteurs. Vous pourrez également déguster les mets traditionnels mennonites et assister à une vente aux enchères au cours des journées de fêtes en l'honneur des pionniers de Steinback au Mennonite Village Museum. Ne manquez pas non plus le festival islandais de Gimli début août, et le Folklorama de Winnipeg à la mi-août.

La Saskatchewan aussi fait revivre ses coutumes et traditions cet été. Les journées des pionniers de Saskatoon débuteront à la mi-juin. On pourra y voir d'anciennes pièces de matériel agricole; spectacles, concours hippiques, activités des membres juniors du club 4-H seront également au programme. Au début du mois d'août, une manifestation de plusieurs jours se déroulera à Régina sous le signe du bison; on y verra des spectacles au stade, des foires aux bestiaux, des concours de chevaux attelés ainsi qu'une exposition d'artisanat.

Le rodéo et le Stampede de Big Valley auront lieu quelques jours plus tard à Régina et vous pourrez assister aux meilleurs spectacles du genre à l'est de Calgary ainsi qu'aux finales en dressage de chevaux mi-sauvages et de charrettes de pionn...

Fin août la fête folklorique de Saskatoon est une occasion idéale de découvrir les multiples facettes multiculturelles de la Saskatchewan: art et artisanat, spectacles et gastronomie.

L'Alberta organise encore cette année des manifestations maintenant célèbres: le Stampede de Calgary, les Journées du Klondike et la Course nord-américaine de charrettes de pionniers de High River. Mais 1984 est une année spéciale pour Calgary puisque c'est le centenaire de sa fondation. On fêtera dignement l'événement: fête du patrimoine au Prince's Island Park, festival de musique folk, pique-nique western, et course en canot.

Pour ses célébrations 1984, la Colombie-Britannique gâte particulièrement les enfants puisqu'un festival leur est consacré, le plus important jamais organisé. Au cours du Festival des enfants de Vancouver, qui eut lieu début mai, de nombreuses compagnies présentaient des spectacles de mime, de marionnettes, des concerts et des pièces pour enfants. Fin juin, d'autres spectacles de danse et de musique ethniques auront lieu à Victoria lors d'une fête folklorique. Début juillet ne manquez pas la Pow Wow (assemblée amérindienne), à Mission, le rodéo de William's Lake, deuxième au Canada, la course de baignoires entre Nanaimo et Vancouver. Le Festival de la mer se déroule à peu près à la même époque à English Bay, près de Vancouver.

Il y a eu le festival de théâtre "Break Up" de Dawson qui a eu lieu en mai au Yukon. Au cours de ces deux journées, des troupes venant de tout l'Ouest canadien ont joué des pièces inédites. D'autres festivités sont prévues à Dawson: festival de musique en juillet, et journées des pionniers en août.

Yellowknife, capitale des Territoires du Nord-Ouest, célèbre cette année le 50e anniversaire de sa fondation et les festivités commenceront dès le début mars puisqu'elle est l'hôte des jeux d'hiver de l'Arctique. Voilà une belle occasion de découvrir les jeux traditionnels des Inuits et de déguster leur cuisine.

Des festivités auront également lieu à Hay River sur la rive sud du Grand Lac des Esclaves: foire d'automne, championnat international de violoneux et de "gigueux". Début octobre les "Delta Daze": danses, parades et jeux se succéderont dans les rues d'Inuvik.

Où que vous alliez dans l'Ouest canadien cet été, les célébrations ne manqueront pas et vous serez toujours invité à être de la fête.

Message du Président Général de l'ACFA

Les membres de l'A.C.F.A. se joignent à tous les Canadiens, où qu'ils se trouvent, pour fêter notre fête nationale du Canada.

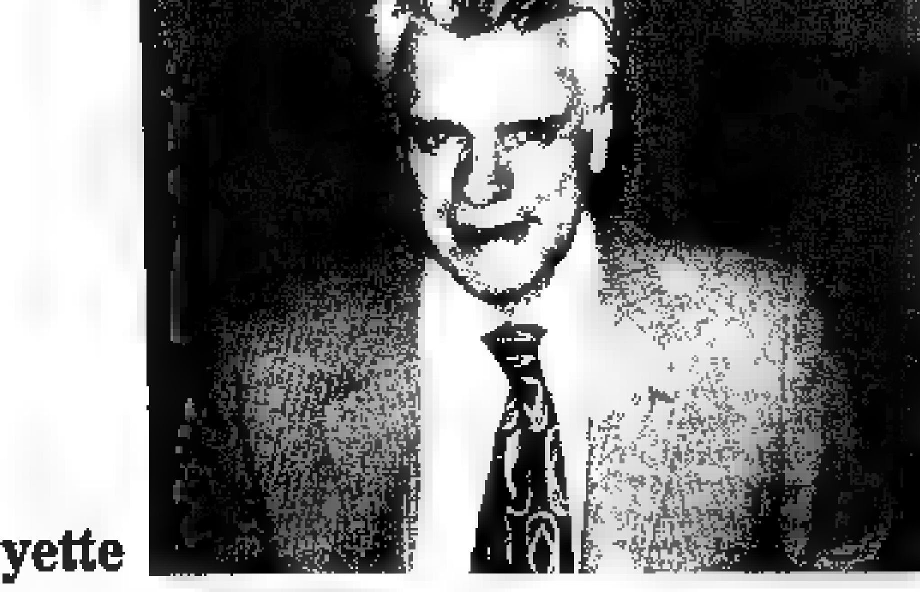
Tout dernièrement, en Normandie, on célébrait le quarantième anniversaire du fameux débarquement qui garantissait à toute l'humanité le droit à cette liberté que nous chérissons tellement.

Ici au Canada, tout semble exister en pleine liberté, sauf lorsqu'il s'agit de la reconnaissance des droits linguistiques d'un peuple qui veut continuer à vivre dans sa langue et sa culture.

Nous pourrons tous célébrer avec plus de fierté cette fête du Canada lorsque les droits des minorités seront non seulement respectés, mais encouragés et fortifiés.

Au nom de l'Exécutif Provincial de l'A.C.F.A., je souhaite à tous nos franco-albertains une heureuse fête du Canada.





Guy Goyette

1985 une année pour la jeunesse

L'Organisation des Nations Unies (O.N.U.) a désigné 1985, Année Internationale de la Jeunesse. Les thèmes participation, développement et paix ont été choisis afin d'encadrer les activités de cette année.

Nous avons connu récemment l'Année des Communications, des Handicapés, des Enfants et de la Femme. Comme par les années antérieures, l'Année Internationale de la Jeunesse vise à sensibiliser l'opinion publique à la situation des jeunes, à leurs problèmes, à leur vécu et à leurs aspirations.

La Fédération des jeunes Canadiens français (FJCF) organisme national, est formé de neuf associations jeunesse provinciales au service des jeunes francophones vivant en milieu anglophone.

La FJCF et ses membres ont reconnu l'importance de l'Année Internationale de la Jeunesse comme étant une plate-forme pour une plus grande intégration de la jeunesse au développement de la société. Nous situons l'année 1985 dans le cadre d'une décennie de la jeunesse.

Il est temps que nos gouvernements provinciaux et natinal dépassent le stade des bonnes intentions et démontrent un intérêt réel à la jeunesse. Ils doivent se concerter et réussir à dégager des actions facilitant le développement de la jeunesse. Ce développement ne pourra être que d'un seul ordre soit économique, mais être total et inclure tous les aspects de la vie. Notamment, les jeunes vivent non seulement le chômage mais aussi l'inaccessibilité à une habitation décente, le manque d'ouverture à la création de la petite et moyenne entreprise, l'inadéquation entre l'éducation reçue et le travail et l'absence de lieux de rencontre.

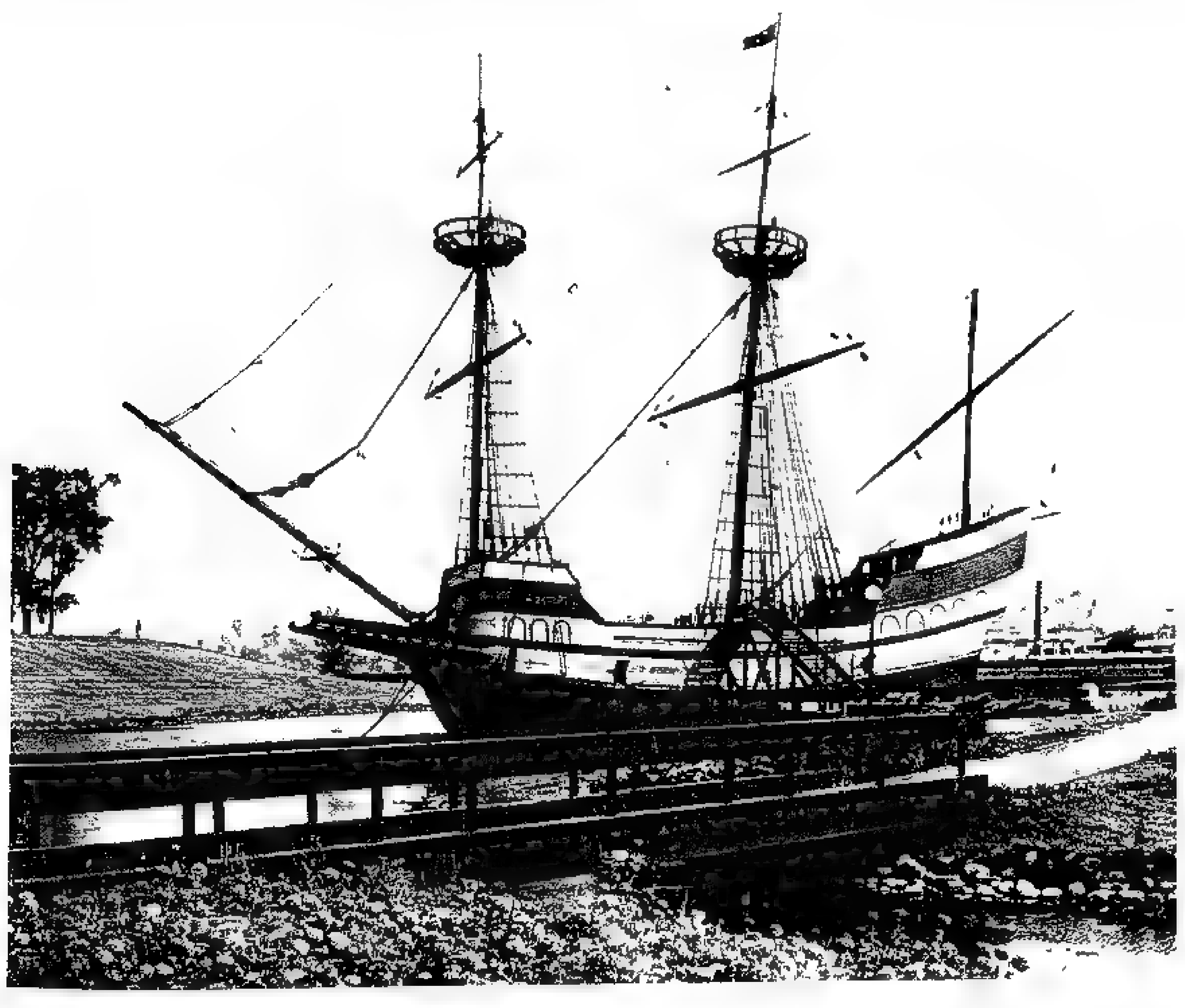
La Fédération des jeunes Canadiens français a demandé que le gouvernement fédéral crée un Ministère à la Jeunesse et que ce dernier en collaboration avec les autres ministères puissent élaborer des politiques et des programmes aptes à répondre aux besoins de la jeunesse. Ce Ministère devra se doter d'un comité aviseur composé de jeunes et d'adultes afin de ne pas perdre de vue les réalités de la jeunesse.

La jeunesse est soi-disant la période de la vie où s'acquièrent les compétences et le potentiel social en vue des responsabilités à assumer à l'âge adulte. Les jeunes de cette décennie et celles à venir, auront-ils la chance de jouer leur rôle d'adulte? En tant que citoyens et citoyennes de la mosaïque canadienne sommes-nous prêts à offrir à notre jeunesse le développement, la préparation et l'expérimentation dont elle a besoin afin de faire progresser notre pays?

La Fédération des jeunes Canadiens français et ses membres ne demandent qu'une reconnaissance légitime et à part entière des jeunes au développement de la société.

Denise Fournier
Coordonnatrice à l'Année Internationale de la Jeunesse 1985.
Fédération des jeunes Canadiens français.

N.D.L.R. En 1985, OPSCOM et les journaux membres de l'Association de la presse francophone hors Québec, en collaboration avec la Fédération des jeunes Canadiens français produiront un cahier spécial sur l'Année Internationale de la Jeunesse.





Le Canada est en fête

Sur le thème "Le Canada est en fête" notre pays célébrera de nombreux anniversaires qui feront de 1984 une année de grandes réjouissances pour les Canadiens [illegible]

[illegible] autour les visiteurs du [illegible] partie de l'histoire du Canada [illegible] ambiance unique avec [illegible] és culturelles de haute qualité et [illegible] TAG Québec [illegible]

Les provinces de l'Atlantique seront aussi [illegible] ation qu'on célébrera plus par [illegible] de nombreuses [illegible] et populaires.

Un peu [illegible] que la ville de Toronto fê[illegible] 50e anniversaire [illegible] expositions de toutes sortes marqueront [illegible]

Les provinces de l'Ouest seront de la fête en offrant des festivals folkloriques, rodéos, expositions et en letant son [illegible] spectacle d'une ville en liesse. Il y aura aussi bien sûr le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest qui proposeront des événements insolites tel le tournoi de golf de minuit à Yellowknife, ville qui fête [illegible]

En tant que Ministre responsable de la participation du gouvernement du Canada aux manifestations célébrant l'arrivée de Jacques Cartier au Canada c'est avec plaisir que je vous invite à vous joindre à nous pour ces célébra[illegible]

Charles Lapointe
Ministre des Approvisionnements [illegible]
du Canada

Gouvernement du Canada Government of Canada

Canadä

Activités socio-culturelles

Bonnyville:

du 9 juillet au 19 août Camps d'été pour les jeunes de 6 à 15 ans organisé par l'ACFA de Bonnyville 826-5275.

Calgary:

du 2 juillet au 17 août Camps d'été, de 5 et 6 ans. Les p'tits rayons de soleil, de 7 à 10 ans. Les parcs-soleil, de 11 à 15 ans; Les Camps Plein Air, (Pour de plus amples renseignements: ACFA de Calgary 262-7074)

Donnelly:

3 et 4 août Foire agricole oganisée par la Société Agricole de Smoky River

5 août La journée du Patrimoine à l'occasion du 50e de la Société Agricole

Lethbridge:

24 juin Picnic familial au parc du lac Anderson au compter de 14 h 00 Pour informations 328-8506

Girouxville:

2 juillet La fête du Canada au Parc du Village. Tél. 323-4212.

2 au 3 juillet Ateliers art et artisanat pour les jeunes 5 à 15 ans Tél 323-4271

6 août La fête du patrimoine pour les jeunes. Exposition art et artisanat film, etc. Tél: 323-4212

Rivière-la-paix:

30 juin: Fête du Canada au Centre culturel de St-Isidore.

2 juillet Fête du Canada au Parc du village à Girouxville

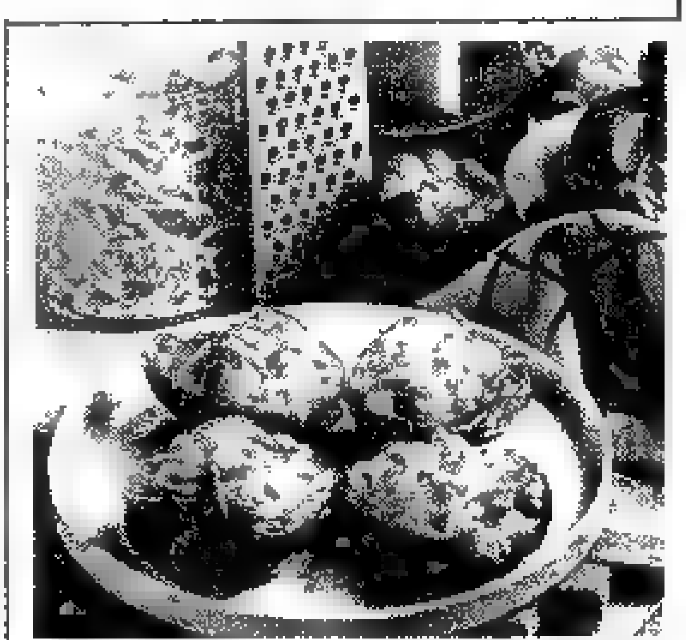
3 et 4 août Foire Agricole à Donnelly

5 août Journée du patrimoine à Donnelly Festival du miel organisé par l'ACFA. 837-2026

St-Paul:

29-30 1er juillet Fête du Canada Pour de plus amples informations communiquez avec l'ACFA au 645-4800

1er juillet Ouverture officielle du Centre culturel Déjeuner aux crêpes ACFA. 645-4800



Vite fait, bien fait

Recettes des Cuisines de Campbell

De plus en plus répandu, le four à micro-ondes est en train de changer les habitudes de nombreux Canadiens. Pourquoi? Tout simplement parce qu'un plat comme les poivrons farcis au thon et aux nouilles peut être prêt en un temps record, tout en étant nutritif et en donnant à la cuisinière plus de temps pour autre chose.

Potage au poulet*
Poivrons farcis au thon et aux nouilles*
Carottes râpées
Gâteau au citron

Potage au poulet

1 boîte (10 oz/284 mL) de bouillon de poulet condensé Campbell
1 boîte (10 oz/284 mL) de crème de poulet condensée Campbell
1 1/2 boîte d'eau

Mélanger tous les ingrédients dans une cocotte en verre de 2 pintes (2 L). Couvrir avec un couvercle en verre. Cuire aux micro-ondes à haute intensité pendant 8 ou 9 minutes ou jusqu'à ce que le tout soit chaud. Parsemer de croûtons et servir. Pour 4 personnes.

Poivrons farcis au thon et aux nouilles

2 gros poivrons verts
1 boîte (10 oz/284 mL) de potage aux champignons condensé Campbell
1 boîte (7 oz/198 g) de thon, égoutté et émietté
1/2 tasse (125 mL) de cheddar piquant râpé
1/2 tasse (125 mL) de nouilles cuites
1/4 tasse (50 mL) d'eau

Couper les poivrons dans la longeur, enlever les graines. Disposer dans un plat en verre peu profond de 1 1/2 pinte (1.5 L), couvrir de papier ciré. Cuire aux micro-ondes à haute intensité pendant 6 à 8 minutes ou jusqu'à ce que le tout ait la consistance voulue. Mélanger la moitié de la boîte de soupe et le reste des ingrédients sauf l'eau, verser à la cuiller dans les poivrons. Mélanger le reste de la soupe et l'eau; verser sur les poivrons. Faire cuire aux micro-ondes à haute intensité pendant 8 à 10 minutes, ou jusqu'à ce que le tout soit chaud, en faisant faire 1/2 tour au plat toutes les 3 minutes. Pour 4 personnes.



Par
Claude
Cornellier

Spor'dinaire

Une belle saison en perspective

A peine revenu d'une St-Jean-Baptiste des plus animées, je me rends compte qu'une autre saison de football canadien est sur le point de débuter. Excitant n'est-ce pas? Pour tout dire, bien peu de choses se sont passées depuis la conquête de la coupe par les Argos de Toronto en novembre 83.

Au niveau de la ligue, on a changé de Commissaire, mais les résultats ne sont pas pour demain. La seule chance que le nouveau bonhomme a eu de changer quoi que ce soit, c'est-à-dire d'inclure une période de surtemps aux joutes qui se soldent par un verdict nul, il l'a rejetée du revers de la main, prétextant qu'il y aurait danger de blessure. Bof! Bien piètre argument selon moi. La ligue aurait eu avantage à approuver le surtemps pour le bienfait du spectacle, surtout si l'on considère que seulement deux ou trois joutes par année se terminent sans vainqueur.

Pour ce qui est des équipes elles-mêmes, il n'y a eu que très peu de changements. Evidemment, les Eskimos d'Edmonton est l'équipe qui nous intéresse le plus et c'est là peut-être où le plus de questions sont posées. Plusieurs vétérans ne seront pas de retour ayant quitté pour les Etats-Unis ou tout simplement après avoir accroché leurs crampons. Plusieurs personnes s'interrogent à savoir si la reconstruction entamée par Norm Kimball et Jackie Parker n'est pas un peu trop drastique, mais je pense personnellement qu'ils ont pris la meilleure méthode. La dynastie de l'équipe est chose du passé et il leur faut faire maison nette. Trop d'équipes ont continué en vain à charrier du bois mort, et il est avantageux à mon avis de recommencer à neuf avec de jeunes recrues si on veut arriver à un niveau de jeu qui les conduira à nouveau à la Coupe Grey.

Evidemment, cette reconstruction est lente et pénible et les Eskimos devraient apprendre, dès cette année, ce qu'est l'élimination rapide. Les Lions de la Colombie-Britannique et les Bombers de Winnipeg sont maintenant des puissances du monde (canadien) du football. Les Stampeders de Calgary devraient aussi connaître plus de succès que par les années passées, ce qui laisse une quatrième position à l'équipe locale. C'est dommage pour les Eskimos puisque la rencontre de la Coupe Grey sera disputée ici cette année et il est peu probable qu'ils puissent y participer.

Dans l'est du pays, même si le calibre est moins élevé, la lutte devrait être des plus acharnées. Les Argos de Toronto devraient encore terminer au premier rang, mais tous leurs adversaires se sont renforcés. Par exemple, à Montréal, on a décidé de délier les cordons collégiens. Et à Ottawa, on a réglé les problèmes de J.C. Watt une fois pour toutes, ce qui devrait donner des résultats.

Somme toute, la saison qui s'annonce devrait être l'une des plus intéressantes de l'histoire de la Ligue. Il n'existe présentement aucune équipe qui peut être considérée comme battue d'avance. Chaque rencontre devrait-être âprement disputée, et les surprises fuseront de toutes part... au profit du spectateur... Enfin!

Bonne Semaine!



A VENDRE

A vendre deux hauts-parleurs Phillips SX800 70 watts chacun, état de neuf $250. la paire. Appeler 439-9575.

Maison mobile à vendre: 2 chambres à coucher, poêle, frigidaire, laveuse, sécheuse, tapis mur à mur. Située à 5 minutes de Capilano et Co-op. Excellente condition. 468-1442.

2 budgies (oiseaux) à vendre 20$, cage non comprise téléphonez au 437 2695

Petit poêle à vendre 35$ neuf, bon pour le camping. 437-2695.

Maison à vendre par le propriétaire 1,300 pieds carrés sous-sol fini avec foyer et sauna idéal pour famille avec enfants. 8931 145e rue. Tél 483-1622

A vendre. Mobilier de salon, de chambre et de cuisine. Pour de plus amples renseignements téléphoner à Daniel au 423 1827 ou 436-7559.

A vendre une roulotte 1975 Fleet Crest 18 pieds. Demande 4 000$ ou meilleur offre. Pour plus amples renseignements 488-0542



Domestiques

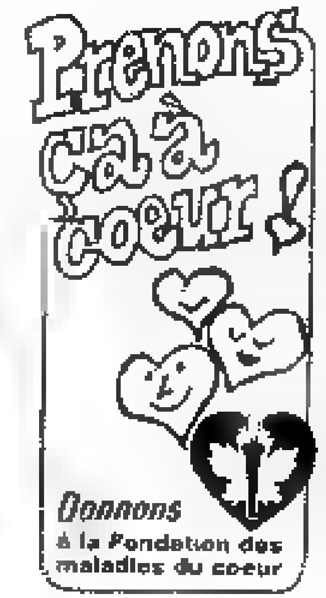
Je désirerais une personne mature et responsable pour le soin de notre fils de 5 mois; 5-6 jours par mois - NON fumeur Rita, Blue Quill 438-3385.

Garderais enfants de tous âges à mon domicile du lundi au vendredi. Diane 461-4277

Besoin de filles pour travailler dans une maison privée. Pour plus de renseignements 481-7777 demandez Brigitte.

Etudiante du conservatoire de Toronto donnera des cours (privés ou en classe) de piano et/ou de théorie. Tous les niveaux sont la bienvenue. Pour de plus amples renseignements appeler Emmy à 488-1779.





astronautes







Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

EXAMEN DE LA RADIO- SIMPLIFICATION DE LA POLITIQUE MF

Le C.R.T.C. annonce (Avis 1984-151) l'adoption d'une politique simplifiée relative à la radio MF et publie un projet de modifications des règlements MF et MA. Ces modifications entreront en vigueur lorsque les règlements auront force de loi. Les modifications touchent les définitions de musique populaire, des formules des stations set de la programmation de premier plan.

Modifications à la politique: Ces modifications sont le résultat du travail du comité consultatif, mis sur pied par le C.R.T.C. en 1983, et chargé d'étudier des façons d'améliorer et de simplifier la mise en oeuvre de la politique MF. Le comité, présidé par le conseiller James R. Robson et composé de représentants des industries de la radiodiffusion et du disque, a tenu trois rencontres, soit en juillet, septembre et novembre 1983. Le conseiller James R. Robson a reconnu que "tous les participants ont profité de cette expérience et acquis une meilleure compréhension des préoccupations de chacun". Il a de plus souligné que "tout en reconnaissant l'importance du consensus atteint au sujet des recommandations du comité consultatif et de ses répercussions sur les radiodiffuseurs MF canadiens; la mise sur pied de ces processus consultatif s'est révélé un outil additionnel des plus valables afin d'échanger avec l'industrie". Le 5 avril 1984, le C.R.T.C. adoptait les modifications recommandées par le comité et invitait les commentaires du public (Avis 1984-84). En réponse à cet avis, le Conseil a reçu 18 présentations dont la plupart appuyaient les recommendations du comité. Dans l'avis publié aujourd'hui, le Conseil clarifie également ses lignes directrices touchent les émissions de formule premier plan et mosaïque, et aborde d'autres questions soulevées dans les présentations du public. Le Conseil annonce également qu'il entreprendra une étude des circonstances particulières touchant les radiodiffuseurs francophones en regard de la production d'émissions de premier plan. Le public est invité à soumettre des commentaires sur les modifications proposées aux règlements d'ici le 30 juillet 1984.

Ateliers d'information organisés par l'A.C.R. Dans le cadre du processus consultatif, le C.R.T.C. a accepté de participer à une série d'ateliers organisés par l'Association canadienne des radiodiffuseurs (A.C.R.) et visant à expliquer en détail aux radiodiffuseurs les implications des modifications annoncées sur leurs activités. Le conseiller James R. Robson a déclaré: "Je suis très heureux du succès qu'ont connu les efforts déployés par tous les participants et le Conseil est ravi de poursuivre ses efforts au sein des ateliers mis sur pied par l'A.C.R. commenceront le 19 juin à Winnipeg et se poursuivront selon l'horaire suivant:

Date	Ville	Endroit	Heure
19 juin	Winnipeg	Hotel Birchwood	14h
20 juin	Calgary	Sheraton Cavalier	14h
21 juin	Vancouver	Four Seasons	14h
27 juin	Halifax	Citadel Inn	14h
28 juin	Toronto	Four Seasons	8h
28 juin	Montréal	Hotel du Parc	14h

A l'occasion de l'adoption de cette politique simplifiée, le Président du C.R.T.C. M. André Bureau a déclaré: "Tout en préservant l'intégrité et le caractère particulier de la radiodiffusion MF au Canada, les changements proposés aujourd'hui permettront aux radiodiffuseurs d'adopter une approche plus flexible en matière de programmation, en réponse aux goûts changeants et variés de leurs auditeurs". Cependant, le Conseil tient à souligner que toutes les demandes portant sur les stations MF continueront d'être traitées selon la politique, les règlements set les lignes directrices présentement en vigueur et ce, jusqu'à ce que les modifications aux règlements aient force de loi. Renseignements: Services d'information du C.R.T.C. Ottawa (Ontario) K1A 0N2 (819) 997-0313 Visuer (819) 994-0423 ou à l'un de nos bureaux régionaux:

Barrington Tower
Halifax (N.-É.)
(902) 426-7997

Edifice Kensington
Winnipeg (Man.)
(204) 949-6306

Complexe Guy Favreau
Montréal (Qué)
(514) 283-6607

700,West Georgia
Vancouver (C.B.)
(604) 666-2111

Canadä

Abonnez-vous au Franco

mots croisés

PROBLEME 5638

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1									■			
2		■								■		
3								■		■		
4				■				■		■		
5					■			■				
6					■			■				
7	■							■				■
8					■			■			■	
9			■				■					
10		■				■			■			
11								■				
12			■							■		

HORIZONTALEMENT

1–Orner de petits points très rapprochés du papier. – Chaînes de montagnes.
2–Genre de plantes (pl.). – Eminence.
3–Elevé. – Toi.
4–Conforme à la morale. – Saison. – En les.
5–Chemins de ville. – Dans. – Boue.
6–Fleuve d'Irlande. – Mont. – Greffe.
7–Qui porte un aiguillon. – Dit qu'une chose n'est pas.
8–Anneau de métal. – Nous. – Chiffres romains.
9–De la gamme. – Le Levant. – Epouse d'Alcinoos.
10–Comté. – Connaissance d'une chose. – Peigne du tisserand.
11–Produire au dehors. – Plon.
12–Symb. chim. – Sans pudeur. – Inf.

VERTICALEMENT

1–Perse qui appartient à la religion des Zoroastres. – Première lueur du jour (pl.).
2–Moribond. – Mol.
3–Titre des évêques. – Dém.
4–Négation. – Diminutif de seule.
5–Patrie de Zénon. – Troisième fils d'Adam et Eve.
6–Avec lenteur. – De l'alphabet grec.
7–Interprétations. – Monnaie japonaise.
8–Préfixe. – Article.
9–Arriver. – Outil de la modiste.
10–Donnera du mouvement, de la vie.
11–Haït. – Partie d'un ouvrage (littérature).
12–Divertie. – Blesser.

mots cachés

6 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	S	D	R	U	O	S	C	P	E	E	S	O	A	P	V
2	R	I	O	L	R	A	P	O	T	R	E	M	A	G	E
3	P	A	C	I	F	I	E	R	U	E	X	R	C	H	X
4	N	S	O	R	T	E	P	T	O	P	I	I	E	T	A
5	O	S	N	O	I	T	A	M	R	O	F	O	U	E	T
6	I	O	C	T	E	R	I	R	E	E	A	U	S	S	I
7	T	C	E	U	R	A	X	I	M	P	J	S	E	V	U
8	A	I	N	L	I	N	E	A	E	A	E	N	R	U	N
9	T	A	T	E	A	S	T	R	E	R	D	U	G	C	S
10	A	T	R	S	T	I	A	R	U	I	N	E	T	I	E
11	T	I	E	T	O	T	X	C	O	R	P	S	A	S	L
12	S	O	R	N	N	E	E	P	A	C	T	E	S	U	L
13	N	N	S	I	O	R	S	A	G	E	S	S	E	I	I
14	O	B	S	N	O	I	T	A	C	I	F	I	R	E	V
15	C	R	A	N	O	I	T	A	S	R	E	V	N	O	C

Amer
association
aussi

Concentrer
constatation
conversation
corps
coudre
cran

Fixes
formations
fouet

Lest

Notaire

Pacifier
pactes
paix
parloir
père
port
portes
pose
prix
prose

Race
radeau
rire
rois
rotule
route
ruine

Sagesse
soirs
sorte
soucis
sourds

Tare
taxes
transiter
troc

Urne

Vérifications
vexations
ville
vociférations

Réponse du no: CRETIN

PROBLEME 5637

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	U	R	I	T	I	E	R	E	■	O	U
2	■	B	A	V	A	R	D	I	O	N	S	■
3	T	■	C	E	R	E	M	O	N	I	E	S
4	E	N	■	S	I	N	O	N	■	C	■	U
5	R	O	T	■	T	E	N	S	I	O	N	■
6	G	U	E	T	■	E	D	■	S	T	A	R
7	I	V	R	E	S	■	■	E	S	■	V	A
8	V	E	N	T	■	D	E	S	U	N	I	R
9	E	L	I	E	■	A	S	P	E	R	G	E
10	R	■	R	■	N	■	S	A	■	■	U	T
11	S	A	■	M	A	■	A	I	■	F	E	E
12	E	C	A	R	T	A	I	T	■	A	R	S

SOLUTION:

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception

10830 - 96e rue
Dimanche: 10 h 30 et midi

Ste-Anne

10422 - 99A avenue
Samedi: 17 h 15
Dimanche: 10 h 30 et midi

St-Thomas d'Aquin

8700 - 84e avenue
Dimanche: 9 h et 11 h (messes)
10 h 00 à 10 h 45 approfondissement de la foi

St-Joachim

9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 00 et midi

Ste-Famille à Calgary

1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi

VOTRE HOROSCOPE

BÉLIER



du 21 mars au 20 avril

Ne mêlez pas plaisir et travail. Les planètes ne semblent pas rendre facile l'activité professionnelle, pourtant essentielle à votre équilibre; peut-être vos appréhensions seront-elles purement imaginaires.

TAUREAU



du 21 avril au 20 mai

Méfiez-vous de votre impulsivité qui vous fera commettre des imprudences. Par ailleurs, votre agressivité vous rendra insupportable et sera la cause de vos échecs. Passez la soirée dans le calme de votre foyer.

GÉMEAUX

du 21 mai au 21 juin

Rien ne sera acquis: attendez-vous à devoir faire face à n'importe quelle éventualité. Méfiez-vous des mauvaises raisons dictées par l'amour propre car vous serez très susceptible.

CANCER



du 22 juin au 22 juillet

Des retards sont à prévoir, mais cela ne servira à rien de "râler". Chassez les doutes et essayez de stabiliser ce qui est valable. Il est important que vous surmontiez votre agressivité.

LION

du 23 juillet au 23 août

Un changement d'attitude pourrait améliorer vos relations professionnelles. Cette journée sera caractérisée par une oisiveté générale. Ce n'est pas le moment de provoquer des discussions orageuses à propos d'argent.

VIERGE



du 24 août au 22 sept.

Attention à une tendance à remettre au dernier moment ce que vous aviez à faire. Soyez vigilant et n'hésitez pas à prendre une voie détournée pour atteindre votre objectif. Vous faites des envieux et des jaloux.

BALANCE

du 23 sept. au 23 oct.

Sur le plan de vos amours, votre vie sera un peu monotone mais calmante; toutefois vous vous ennuierez sans parvenir à déterminer la raison. Le cinéma existe toujours; distrayez-vous.

SCORPION



du 24 oct. au 22 nov.

Les rapports harmonieux seront renforcés. Vous profiterez d'un moment d'abandon pour faire des confidences et vos relations sentimentales seront plus agréables et plus profondes.

SAGITTAIRE



du 23 nov. au 21 déc.

Climat romantique mais non exempt de petites difficultés. Vous aurez tendance à la distraction et vous voudrez échapper à votre milieu habituel. Evitez une franchise excessive, mettez la pédale douce à vos revendications.

CAPRICORNE

du 22 déc. au 20 janv.

Donnez votre appui à la personne qui vous aime et trouvez la solution aux problèmes qui l'assaillent. Sur le plan des amours, il faudrait une démonstration de bonne volonté de part et d'autre.

VERSEAU

du 21 janv. au 19 fév.

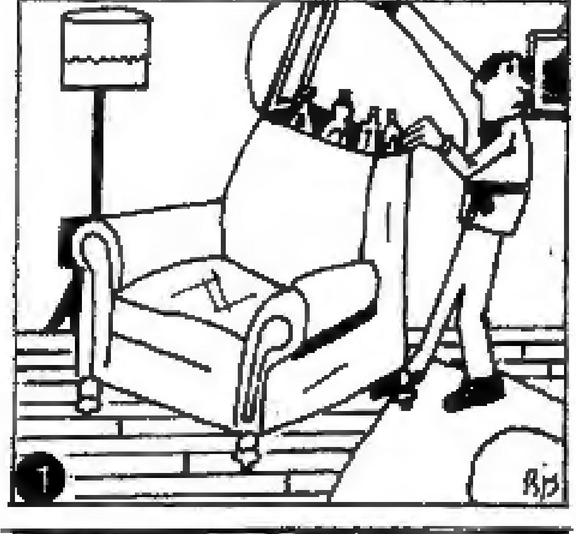
Vous connaîtrez des moments de grande détente et un regain de confiance en vous-même, en votre pouvoir de séduction. Vous aurez l'impression que l'être aimé vous comprend et vous devine.

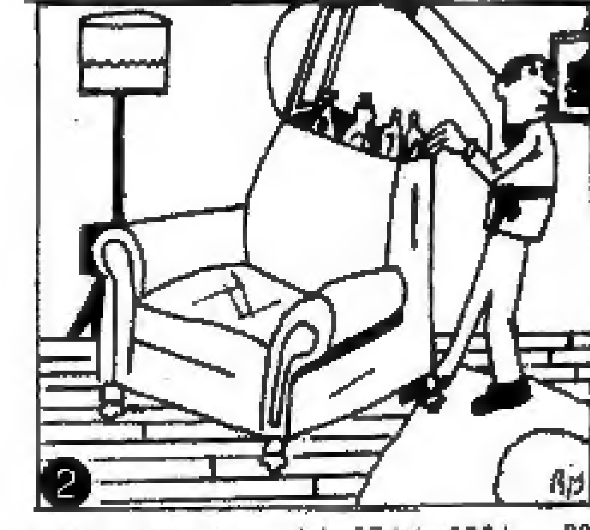
POISSONS

du 20 févr. au 20 mars

L'humeur de la personne aimée ne sera pas idéale et il faudra vous montrer aux petits soins pour que votre présence soit tolérée. En aurez-vous la patience? Recherchez les joies simples et ne négligez pas l'amitié.

jouez avec nous





Aide fédérale à l'aqueduc de Hanna

Ottawa -- Le ministre de l'Agriculture, M. Eugène Whelan, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement Fédéral participera à la construction d'un aqueduc qui permettra à la ville de Hanna (Alta.) de résoudre ses problèmes urgents de pénurie d'eau.

Le gouvernement Fédéral subventionnera le projet jusqu'à concurrence de 1,35 million de dollars. Les fonds proviendront de l'administration du rétablissement agricole des prairies (ARAP). Cet organisme fournira également une certaine aide technique.

"Hanna a du rationner sévèrement l'eau depuis plusieurs années," a déclaré Monsieur Whelan. "Cette situation, ne peut durer éternellement".

La construction de l'aqueduc sera terminée aussitôt que possible. Ce dernier devrait éliminer tous les problèmes d'alimentation en eau que connaît la ville actuellement.

"Ce projet permettra en outre aux agriculteurs de la région d'installer des dérivations et des dispositifs de remplissage de camions-citernes. Il permettra aussi à Hanna de mieux assumer son rôle essentiel de centre de commerce agricole", de conclure Monsieur Whelan.

Leçons de danse

Leçons de danse pour les enfants et les adolescents au Théâtre de Boîte à Popicos, 8526 - 91 rue pour les âges de trois à seize. Le créatif: ballet; ethnique - folklorique français, ukrainien, chinois, danse polonaise, (Highland); Break; jazz; chanson et danse, et Tap. Appeler Kim Hammond, Alberta Dancing Shoes, 8815 - 92 rue, T6C 3T2, 469-0195 pour de plus amples informations



L'ACFA régionale de Fort McMurray est à la recherche

Jardinière d'enfants

Exigences:

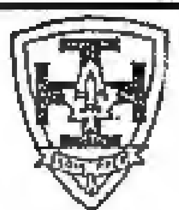
1. très bonne connaissance du français.
2. facilité à communiquer et travailler avec les enfants de 3 et 4 ans.
3. bilingue
4. diplôme de spécialisation prématernelle (E.C.S. Certificate)
5. expérience de travail avec les enfants

Date d'entrée en fonction septembre 84

Salaire: Selon les compétences

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 12 juillet 1984 au:

Comité Education de l'A.C.F.A.
8706 avenue Franklin
L104A Plaza One
Fort McMurray, Alberta
T9H 3K8



L'Association des Scouts et Guides de l'Alberta

est à la recherche d'un(e)

Agent de développement

Description:

Cette personne verra au développement et au soutien d'unités scoutes et guides dans les régions actuellement desservies et verra à étendre le réseau du mouvement scout-guide dans les régions non desservies.

Début: 16 juillet 1984

Salaire: à négocier

Exigences:

Expérience en planification, organisation, animation et coordination de groupes bénévoles. Connaissance du milieu minoritaire francophone; connaissance du scoutisme/guidisme: un atout.

Les intéressés sont priés d'envoyer leur Curriculum Vitae à

Association des Scouts et Guides Alberta
#203, 9925 - 82e avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

Avant le 6 juillet 1984

CN RAIL

Appels D'offres

L'ENLÈVEMENT D'UNE VOIE FERRÉE, MILLE 1.12 À MILLE 34.60 TERMINANT LA SUBDIVISION, HAMA À SEYMOOR, ALTA.

Les travaux consistent à défaire, enlever et empiler au site désigner, toutes les rails et autre matériel de la voie ferrée.

Les soumissions cachetées dans une enveloppe pré-adressée seront reçues jusqu'à midi heure avancée des Rocheuses, jeudi, 5 juillet 1984.

Les documents de soumission sont disponibles du bureau de l'Ingénieur en Chef Régional, 15e étage, 10004 - 104e avenue, Edmonton, Alta., le ou après jeudi, 21 juin 1984, sur dépôt d'un chèque certifié au montant de cinquante dollars (50$) établi à l'ordre du Canadien National. Le dépôt sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans les trente (30) jours qui suivent la date de la fermeture de l'appel d'offre. Pour plus de renseignements techniques communiquez avec le bureau de l'Ingénieur des services techniques, Edmonton, Alberta. (403) 421-5177.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

R.A. Walker
Vice-président

Edmonton, Alberta

Travaux publics Canada — Public Works Canada

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Travaux Publics Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 11 h 30 (HAR) à la date limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux du département en liste, sur paiement du dépôt demandé.

PROJET

No. 000170 - pour Energie Mines et Ressources Canada
Prince Albert, Saskatchewan
Station de surveillance des satellites
Enlèvement de l'isolant d'amiante et poser l'isolant

Date limite: **27 juillet 1984**

Dépôt: **50$**

Les documents de soumission sont disponibles de la salle 200, 2e étage, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta; salle 632, Edifice Harry Hays, 220 - 4e avenue, s.e., Calgary, Alberta; 2221 Hanselman Court, Saskatoon, Saskatchewan; 1100 Edifice Motherwell, 1901 avenue Victoria, Regina, Saskatchewan; 201 Edifice Federal, 269 rue Main, Winnipeg, Manitoba; et peuvent être étudiés aux bureaux de l'Association de la Construction situés à Edmonton, Calgary, Alberta; Saskatoon, Regina et Prince Albert, Saskatchewan; et Winnipeg, Manitoba.

A Noter: Une réunion pour les enchérisseurs intéressés aura lieu sur le site à 11h30 le 9 juillet 1984 (HC).

INSTRUCTIONS

Le dépôt pour les plans et les spécifications doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date d'ouverture de l'appel d'offre.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions

Canada

Travaux publics Canada — Public Works Canada

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Travaux Publics Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 11 h 30 (HAR) à la date limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux du département en liste, sur paiement du dépôt demandé.

PROJETS

No. 000277 - pour la Commission de la Fonction publique du Canada
Edmonton, Alberta
Capitol Place
9707 - 110e rue
Modification du 2e étage

Date limite: **11 juillet 1984**

Dépôt: **25$**

No. 150151
Stettler, Alberta
Edifice du gouvernement du Canada
Refaire le toit et travaux connexes

Date limite: **13 juillet 1984**

Dépôt d'offre: **aucun**

No. 000298
Vegreville, Alberta
Edifice du gouvernement du Canada
Refaire le toit et travaux connexes

Date limite: **13 juillet 1984**

Dépôt: **aucun**

Les documents de soumission sont disponibles de la salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta et peuvent être étudiés au bureau de l'Association de la Construction à Edmonton, Alberta.

INSTRUCTIONS

Le dépôt pour les plans et les spécifications doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date d'ouverture de l'appel d'offre.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions

Canada

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

MODIFICATION - AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

C.R.T.C. Avis d'audience publique 1984-62). **Aim, Allarcom, First Choice et OIPT.** Tel qu'annoncé le CRTC tiendra une audience publique à partir du 24 juillet 1984 à 9 h, au Centre de conférences de la Place du Portage, phase 4, Hull (Qué.) en vue d'étudier les demandes des titulaires de licences de télévision payante d'intérêt général de langue anglaise suivantes: Aim Satellite Broadcasting Ltd ("Aim"), Allarcom Ltd ("Allarcom"), First Choice Canadian Communications Corporation ("First Choice") et Ontario Indenpendent Pay Television Limited ("OIPT"). Les interventions doivent être reçues par le Conseil et par le requérant au plus tard le **12 juillet 1984.** Les demandes peuvent être consultées aux:

Aim Satellite Broadcasting Corporation: 108-900 ouest, rue Georgia, Vancouver, (C.-B.) V6C 1P9
Allarcom Ltd. 200-5324 Calgary Trail, Edmonton (Alta) T6H 4J8
Ontario Independant Pay Television Ltd. 88 ouest, rue Bloor, Suite 500, Toronto (Ont.) M5S 1M5
Premier Choix: TVEC 666 ouest, rue Sherbrooke, 15 ème étage, Montréal, (Qué) H3A 1E7
1 ouest, rue Dundas, Suite 1700, Toronto (Ont.)
Toronto(Ont.) M5G 1Z3
10691, Shellbridge Way, Suite 130, Richmond(C.-B.) V6X 2W4
640 - 8 ième avenue sud-ouest, Suite 800, Calgary (Alta) T2P 1G7
1505, rue Barrington, Suite 1205, Halifax, (N.-É.) B3J 3K5

ainsi qu'aux bureaux régionaux du Conseil, selon la demande:

CRTC (Siège Social) Les Terrasses de la Chaudière, Pièce 561, 1, Promenade du Portage, K1A 0N2, Tél.: (819) 997-2429
Complexe Guy Favreau, Tour de l'Est, 200 ouest, boul. Dorchester, 6ième étage, Montréal (Québec) H2Z 1X4, Tél.: (514) 283-6607
Pièce 428 Tour Barrington, 1894, rue Barrington, Carré Scotia, Halifax (N.-É.) B3J 2A8, Tél.: (902) 426-7997
Édifice The Kensington, 275, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3, Tél.: (204) 949-6306
Suite 1130, 700, rue Georgia ouest, Vancouver (C.-B.) V7Y 1C6, Tél.: (604) 666-2111

Canada